Carnet d'Europe

Revue de réflexions et de propositions pour une Europe fédérale

N° 2020/05/115 du 7 décembre 2020 - 3 €

Actualité européenne :

Le devoir d'informer

Créé en 2008, Carnet d'Europe est une revue qui fait partie des collections de Presse fédéraliste, association d'édition de livres et de la revue « Fédéchoses » pour le fédéralisme ».

Fondateur, directeur de la publication : Alain REGUILLON
Rédacteur en chef : Alain MALEGARIE

Comité de rédaction : Jacques FAYETTE, Alain MALEGARIE, Alain REGUILLON

Administration, abonnement : Alain REGUILLON - 23, passage des Alouettes – 69008 LYON
Les articles contenus dans la revue Carnet d'Europe n'engagent que leurs auteurs.

Les associations partenaires à la publication du carnet bimestriel d'actualité européenne

Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

Carnet d'Europe : lettre d'actualité européenne

ISSN 2119-2847

Cette brochure est éditée par

PRESSE FEDERALISTE

7, rue Amédée-Bonnet
69006 LYON
SIRET : 315 384 909 00018

Impression

L'interface
ASAT Messidor Vénissieux
44, Boulevard Marcel Sembat
69 200 VENNISSIEUX

4e trimestre 2020

Presse fédéraliste

L'édito d'Alain RÉGUILLON : L'Amérique est de retour…et après !

Joe Biden prendra officiellement ses fonctions de Président des États-Unis-d 'Amérique le 20 janvier 2021. Le monde va retrouver une puissance politique, commerciale et militaire normalisée après l'isolationnisme de l'actuel président.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Et que devient l'Europe dans tout cela ?

Est-ce un bien ? Cela peut l'être pour peu que dirigeants et parlementaires américains comprennent que dans le monde où nous vivons, les USA ne peuvent plus être le « Leader » qui impose ; ils doivent devenir le partenaire qui partage, qui discute, qui respecte ses interlocuteurs.

Bien que puissance continentale, les USA, avec 326 millions d'habitants ne pèsent guère face à un continent asiatique de plus de 4,5 milliards d'êtres humains.

L'accord de libre-échange que vient de signer la presque totalité des pays d'Asie, y compris le Japon, à l'initiative de la Chine, montre que sans réplique forte et coordonnée des Occidentaux, le monde s'apprête à vivre sous normalisation, voire domination asiatique…chinoise plus sûrement ! Soulignons combien le traité de libre-échange transpacifique enterré par Donald Trump va être préjudiciable à un meilleur équilibre du monde. Cet homme portera une lourde responsabilité au regard de l'histoire.

L'administration Biden ne doit pas jouer l'avenir en reprenant ses habitudes hégémoniques d'un autre temps. Si cela était, alors le retour de l'Amérique serait un mal pour le reste du monde, particulièrement pour les Européens.

Le retour de l'Amérique doit poser une question : « Et les Européens dans tout cela ? »

D'une certaine façon, l'actuel président, par son attitude, par ses frasques, par son désintérêt de l'Europe, a contribué à renforcer le lien entre les Européens, Pologne et Hongrie mises à part.

Avec l'arrivée de Joe Biden, le risque est grand que se profile de sérieuses fissures dans une alliance que fragilise la pandémie de la COVID 19.

Bien qu'une concertation semble s'organiser difficilement face à la crise sanitaire et qu'un plan de relance soit adopté, les divisions sont plus grandes que les additions. Une Amérique de retour en Europe, jouant les uns séparément des autres, peut-être préjudiciable au renforcement de l'Union européenne.

Les deux alliés majeurs de l'Union, l'Allemagne et la France, n'ont pas réussi à consolider leur propre union. On ne peut ni incriminer Mme Merkel, ni M Macron. Chacun a vraiment tenté de redonner un sens et un avenir à ce lien si particulier à ce duo indispensable à toute avancée sérieuse vers une Union toujours plus intégrée, donc plus forte.

Le problème du fossé qui se creuse entre les deux pays tient à ce que le premier raisonne « puissance économique » soucieux de préserver les intérêts de son industrie, ce qui dénote une vision à courte vue tant le monde va obliger à de grands changements de production industrielle. Quant au second, il raisonne « puissance politique » soucieux de rester dans la course internationale avec une puissance diplomatique qui

ne peut malheureusement pas s'appuyer sur une force militaire équivalente, la France n'a plus les moyens de ses ambitions.

Ce qui manque à ces deux pays, c'est de sortir de leur nombrilisme, de comprendre que seuls ils ne peuvent plus longtemps faire illusion. Sans le marché intérieur l'Allemagne ne pourra pas maintenir sa puissance économique et favoriser le libre-échange sans régulation sociale et fiscale c'est donner les clefs de l'Union à la Chine. Quant à la France, il faut qu'elle convienne qu'elle n'est plus une grande puissance et que seule, elle ne pèse guère dans les Affaires du monde.

Si c'est deux pays ne sortent pas de leur mauvaise logique, alors ils cèderont, chacun séparément, aux sirènes américaine et l'Union européenne en pâtira !

Ce qu'il faut, aux Américains, comme aux Européens, c'est un partenariat occidental indispensable à un nouvel équilibre du monde. Mais cela ne peut s'opérer dans la dépendance de l'UE vis-à-vis des USA. Dans cet équilibre indispensable, l'Europe doit être plus unie pour être plus forte. Cela passe nécessairement par l'émergence d'une puissance écologiste, industrielle, commerciale, politique, diplomatique et militaire. Et si cela n'est pas possible à Vingt-sept, et bien faisons-le à moins tout en laissant la porte entr'ouverte à ceux qui ne seraient pas encore convaincus.

L'union resserrée, plus intégrée doit se faire autour d'un groupe de pays pionniers : l'Allemagne, les pays du Bénélux, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie et le Portugal. Il ne s'agit pas, par nostalgie, de revenir aux pays signataires du Traité de Maastricht, mais de considérer les pays qui ont, par leur histoire, les liens les plus étroits avec le continent américain depuis le Canada jusqu'à l'Argentine et avec l'Océanie. J'ajoute la Grèce au regard de l'attitude de la Turquie et de la situation en méditerranée orientale

. Ces pays me semblent les mieux à même, par leur union renforcée et par les liens tissés au fil des décennies, à dialoguer avec l'Amérique de M Biden et le Canada tout en considérant les autres États d'Amérique centrale et latine.

Au-delà de l'Occident, c'est d'ailleurs vers une organisation Atlantique-Pacifique qu'il faut tendre. Cet ensemble démographique reste cependant bien inférieur à l'Asie avec 1, 800 milliards d'habitants. La nouvelle administration américaine, pour peu qu'elle trouve une Union européenne en ordre de marche, pourrait comprendre cette nécessité. Par une telle alliance, il ne s'agit pas de se présenter en opposition au reste du monde. Il s'agit de faire émerger un partenariat cohérent et déterminé à trouver des accords équilibrés avec l'Asie et un soutien sans faille au développement du continent africain dont la population dépassera les 2 milliards en 2050.

Le monde est fragile. Trop de populations miséreuses. Trop de conflits sont entretenus par quelques puissances moyennes mais déterminées, telles que la Russie ou la Turquie. Les Nations-Unies ne sont plus adaptées et le Conseil de sécurité obsolète. Sans union occidentale élargie, le monde ne trouvera pas la paix et la sécurité alimentaire.

Il est temps d'agir. Europe-États-Unis entendez-le ! Entendez-vous !

Politique extérieure : il reste beaucoup à faire *par Alain Malégarie*

La politique extérieure de l'Union européenne reste très largement intergouvernementale avec des points de vue tellement différents que les avancées sont médiocres et la visibilité nulle. Le renouveau de l'Amérique qu'évoque Alain Malégarie et que je développe dans l'éditorial est un risque plus qu'une chance pour l'Union, à moins que celle-ci réagisse par un saut qualitatif. Mais qu'en-sera-t-il ? L'horizon est encore bouché à ce jour. Un autre article consacré au conflit du Haut-Karabakh illustre encore l'absence d'Europe dans une guerre qui se déroule à ses portes. En 2021, nous traiterons systématiquement de cette politique car elle est stratégique et déterminante pour l'avenir de l'Union européenne qui ne pèse guère aujourd'hui sur la scène internationale. Enfin, certain s'étonneront de trouver un article sur le BREXIT dans cette rubrique. C'est bien pourtant la place du Royaume-Uni désormais, qu'il y ait ou pas d'accord ; les relations avec ce pays ne sont plus d'ordre intérieur, mais bien d'ordre extérieur.

Relations transatlantiques UE / USA, enfin du renouveau ?

Presque toute l'Union européenne, et une très large partie du monde, se sont réjouies de l'élection du démocrate Joe Biden, qui s'installera à la Maison Blanche le 20 janvier 2021. Il n'y a là rien d'étonnant, après 4 ans de présidence Trump cauchemardesque, avec ce président qui restera probablement dans l'Histoire comme le pire de tous les présidents américains, tant il fut fantasque, imprévisible, nuisible, arrogant, nationaliste, protectionniste, désinvolte, égocentrique, incompétent, et même dangereux parfois. Et je dois en oublier !

Donald Trump a malmené son pays et le monde, Union européenne comprise. Les alliés de toujours que nous étions, de Lafayette qui aida l'Amérique à se bâtir, à Roosevelt qui libéra l'Europe et lui rendit la démocratie et la liberté, ont été remis en cause par un Trump brutal, prenant l'UE non seulement pour une rivale (sur le plan commercial, nous vendons plus aux USA que les USA ne vendent à l'UE !) mais aussi pour une ennemie qu'il fallait abattre, au moins déstabiliser. C'est ainsi que « ce président-tweet » se réjouit publiquement du Brexit, exhortant même plusieurs pays de l'Est à suivre la même voie ! L'Amérique a toujours su défendre ses intérêts, mais Trump développe un nationalisme pur et dur (« America first »), en malmenant l'OMC, en méprisant les dirigeants du monde lors des G7, G8 ou G20, en cultivant aussi l'unilatéralisme, en commençant à retirer les troupes américaines de plusieurs pays (Afghanistan, Proche-Orient, Allemagne, etc.). En réclamant aux Européens (les alliés) leur quote-part aux dépenses militaires de l'OTAN. Prenant à contrepied le monde entier, totalement anti-multilatéraliste, il se retire, dès juin 2017, de l'Accord de Paris sur le climat (la COP21 de 2015) et engage même une guerre commerciale à la fois contre la Chine (ce qui perdurera probablement) mais pour la première fois, contre l'UE, dès 2018, en surtaxant l'acier (de 25%) et l'aluminium (de 10%). Ce qui obligea l'UE (c'est heureux !) à prendre des mesures de réciprocité en surtaxant à son tour des productions américaines très sensibles : soja, jeans, oranges de Floride, beurre de cacahuète, Bourbon, motos Harley Davidson… Ce qui calma un peu le jeu. Même si en 2019, Trump taxa les vins et spiritueux, ce qui gêna prioritairement la France.

Il déclencha aussi le principe « d'extraterritorialité » consistant à imposer au monde le droit américain. Aucun Etat ne peut commercer en dollar avec un Etat mis sur la « liste noire » des USA. Par exemple l'Iran. Le problème est que beaucoup (trop) de produits mondiaux se paient en dollar, la première monnaie mondiale (l'euro vient en second). Et tout pays qui outrepasse cette interdiction se voit refuser l'accès au marché américain ! Or ce marché est indispensable à tout le monde et à l'UE en particulier, qui a une balance commerciale très excédentaire avec les Etats-Unis ! Pour être honnête, il faut préciser que ce droit d'exterritorialité, symbole absolu de la force illégitime (et immorale) d'une première puissance mondiale, n'a pas été créé par Trump, mais par le président Bill Clinton, dès 1993. Et depuis les Etats-Unis l'ont déclenché à plusieurs reprises. Trump n'a fait que surenchérir, avec en prime les surtaxations de nombreux produits. Même

si (miracle !), l'UE, soudée, faisant bloc, a réussi, le 24 août 2020, à arracher un accord commercial à peu près équitable, comme quoi l'Union fait la force !

Trump s'est aussi retiré de l'OMS et de l'UNESCO. « America first » se transforme en repli sur soi très prononcé. Indigne de la première démocratie au monde. Sans parler des agressions continues sur des tweets vengeurs et rageurs quotidiens (et il y a eu pour tout le monde, chefs d'Etat en priorité !). Du jamais vu.

Bref, au bout de quatre ans de folie, l'UE sort un peu déstabilisée par ce sinistre personnage, imprévisible et dont on n'est pas sûr d'être débarrassé totalement après le 20 janvier 2021, tant son « courant politique » est profondément enraciné dans la société américaine, plus à droite, plus conservatrice, moins accueillante des populations du monde entier… Le « trumpisme », matérialisé par 73 millions de votes en faveur de Donald Trump (et 75 millions pour Joe Biden) risque de laisser des traces dans la société. Certains analystes prévoient même que Trump pourrait tenter un deuxième mandat en … 2024, où il n'aura « que » 78 ans, soit l'âge actuel de … Joe Biden ! On murmure aussi que ce milliardaire très revanchard, dont l'égo n'accepte aucune défaite, pourrait se payer une grande télévision concurrençant Fox News afin de distiller ses conseils, ses commentaires, ses idées politiques et sociétales auprès de son électorat (soit la moitié du pays) et sa haine contestatrice auprès des « autres ».

Mais pour l'instant, l'UE, comme bien d'autres Etats non européens, ne peut que se féliciter du résultat et du changement de locataire à la Maison blanche. Un détail amusant, mais révélateur, il y a eu des sondages en Europe aussi sur le choix du vote à cette élection américaine : le résultat est sans appel : Trump a recueilli 7% de voix en France et 8% en Allemagne ! C'est à dire bien moins que les scores des partis d'extrême-droite dans nos pays !

Un petit espoir quand même : le 20 janvier 2021, monsieur Tweet redeviendra un citoyen américain « ordinaire », donc redevable devant la justice américaine de plusieurs procédures judiciaires en cours ou à venir sur des questions fiscales et sexuelles. Et l'Amérique ne badine pas sur ces questions. Et il ne pourra stopper, ni même freiner, même en tant que président actuellement, aucune des procédures, en cours ou à venir, des Etats, totalement indépendants du pouvoir fédéral, à commencer par l'Etat de New-York, qui attend de juger Trump.... Il pourrait tenter de s'auto-amnistier sur d'autres affaires au niveau fédéral, avant le 20 janvier, mais là il se heurterait vite à…la Cour Suprême. Même avec Trump, les Etats-Unis restent et resteront une démocratie solide et pérenne, les institutions sont solides. Donc son avenir politique - d'aucuns le voient déjà candidat en 2024 - dépendra largement de l'issue de ses affaires judiciaires... Mais les courants de pensées de Trump resteront ancrés, eux.

Mais ne gâchons pas notre joie pour l'instant, en affirmant que sur la forme, au moins, l'arrivée de Joe Biden sera salutaire : on aura à faire à quelqu'un de poli, calme, instruit, ni impétueux ni imprévisible, et ayant même des origines irlandaises et des ascendants huguenots côté français.

Nous connaissons déjà les premiers postes-clés de la (future) Administration Biden. Les personnalités choisies sont aux antipodes de l'Administration Trump. On note avec plaisir le retour de John Kerry, (francophone !) sur les questions environnementales. C'est important car il fait le tour du monde depuis des années pour convaincre les Etats à travailler pour l'environnement et la survie de la planète (John Kerry était à la COP21). Joe Biden confirme ainsi sa promesse de (re) signer les Accords de Paris (COP21) dès son entrée en fonction. Il a déjà prévu un budget de 2.000 milliards de dollars sur 4 ans pour les questions écologiques et environnementales. Impressionnant.

Pour les Affaires étrangères, ce sera Antony Blinken, francophone et francophile et s'intéressant à l'Europe, qu'il connaît très bien. A la Sécurité nationale et aux questions de l'immigration, ce sera Alejandro Mayorkas, un immigré né à Cuba. Il a choisi trois femmes très compétentes aussi, et symboliques : Janet Yellen, Secrétaire d'Etat au Trésor (ex présidente de la FED, Réserve fédérale américaine), ; Avril Haines au Renseignement

national (poste-clé et sensible) ; et Lynda Thomas-Greenfield, qui sera ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, autre poste-clé. C'est une afro-américaine, une première à ce poste.

Joe Biden s'est constitué une équipe de personnalités compétentes, expérimentées, connaissant bien le pays, les administrations et ses rouages, ayant beaucoup travaillé avec Barak Obama. Et même connaissant bien l'Europe et la France (Kerry et Blinken, francophones et francophiles !). C'est aussi une équipe multiculturelle, représentative de toute l'Amérique, avec beaucoup de femmes aussi. Tout le contraire de l'Administration Trump. Son choix aussi d'avoir choisi Kamala Harris comme vice-présidente, est opportun. Le tandem est intéressant, ils se complètent.

Elle lui a apporté beaucoup de voix à l'élection. Peut-être sera-t-elle la première candidate noire en 2024 ? On lui prête beaucoup d'ambition, elle a beaucoup d'énergie et de convictions, il faudra voir comment fonctionnera le tandem, sachant qu'il ne peut y avoir qu'un seul président !

Joe Biden répète souvent « America Is back », l'Amérique est de retour et « ne sera pas solitaire » (sic). Soit le parfait contraire de « America first ».

Il a promis de se réintéresser à l'OTAN (ce qui ne veut pas dire que les Européens ne doivent pas payer leur sécurité militaire...) Il pourrait même revenir sur les décisions de Trump concernant la diminution du nombre de militaires stationnés en Allemagne.

Lorsqu'il a téléphoné à Boris Johnson (qui s'était prononcé en faveur de Trump. Mauvaise pioche), il l'a exhorté, poliment mais fermement, à conclure un Brexit avec accord. Allant jusqu'à le menacer en déclarant que s'il y avait un « no-deal », il n'y aurait pas d'accord commercial avec les Etats-Unis. Voilà qui a le mérite de la clarté ! Il a tenu cette position ferme, car il ne veut pas que les « deux » Irlande se fissurent à nouveau (cela est sans doute dû aussi à ses racines irlandaises). Bref, Biden vient de s'inviter diplomatiquement dans les négociations du Brexit ! Ce qui pourrait mettre Boris Johnson dans l'embarras...Comment pouvoir contrarier les Etats-Unis, d'entrée de jeu ?

Joe Biden s'intéresse aussi à la démocratie. Il promet d'organiser une grande « Convention mondiale sur l'avenir de la démocratie », c'est inédit. Et il a déclaré pour justifier cet événement « voyez ce qui se passe, de la Biélorussie à la Pologne, et la Hongrie, parmi les plus populistes du monde ». Et toc !

Sur le plan économique et social, il a parlé de revaloriser substantiellement le salaire minimum. On en parlait beaucoup dans les médias et cela contenterait les démocrates, mais aussi les républicains. Habile pour réconcilier la nation...La Bourse a bien réagi aussi depuis l'élection de Biden. C'est vraiment de l'anti-Trump !

La nouvelle relation transatlantique UE-USA va donc se modifier, dans le bon sens. Il était temps. L'approche sera différente, car il y aura des responsables politiques à l'écoute, avec lesquels on pourra dialoguer, échanger calmement.

Mais sur le fond, nous ne devons pas nous faire trop d'illusions. Les Etats-Unis s'éloignent de l'Europe depuis vingt ans déjà. Depuis Clinton. Ce fut confirmé avec Obama. La première préoccupation des USA c'est l'Asie, et d'abord la Chine qui inquiète beaucoup l'Amérique, qui craint sa suprématie absolue à l'échelle de 30-40 ans. Pas plus. Donc, c'est elle la rivale, la concurrente, peut-être l'ennemi, un jour. L'UE ne s'est pas faite sur le plan politique et géopolitique, donc elle ne compte pas, elle ne pèse pas. Et c'est bien de notre faute, nous Européens, de n'avoir pas fait les Etats-Unis d'Europe, avec une diplomatie et défense communes, intégrées. C'est bien la faute de toute une génération de dirigeants européens frileux, souverainistes, depuis vingt ans au moins. Le mal est fait, à présent. Comment exister dans le face à face tendu qui s'installe entre les deux géants mondiaux, en compétition féroce pour la première place ? L'Europe pourra-t-elle sauver la troisième place du podium ? Cela dépendra de nous, de notre volonté de nous unir et de nous intégrer.

Josep Borrell, le chef de la Diplomatie de l'UE, qui a bien sûr déjà échangé avec le Président américain élu, nous invite, hélas, « à ne plus rêver du parapluie protecteur des Etats-Unis ». Ce temps-là, de 1945 à 1990, n'est plus, et pour lui, l'Amérique ne reviendra pas en arrière. Josep Borrell nous rassure au moins sur le fait que pour Biden, l'Europe « n'est pas un adversaire, et l'UE n'a pas été créée contre les intérêts américains ». C'est déjà ça ! Nous sommes donc, pour Biden, « des amis, alliés et partenaires ». Et nous aurons une « relation structurelle, au cas par cas ». Nous tenterons de « forger une nouvelle alliance ».
Mais Josep Borrell pense qu'il nous faut être réaliste. Car le trumpisme survivra à Trump, avec une société américaine fracturée, conservatrice (craignant que « l'homme blanc » soit en danger), en repli identitaire. La moitié de l'Amérique oublie ses racines européennes, nous trouve trop « gauchistes » areligieux, trop laïques, pro-avortement. Préoccupant…

Sur le plan géopolitique, les dirigeants américains ne voient pas en l'UE une structure forte, intégrée, homogène, mais une addition d'Etats isolés, divergents, donc n'étant plus « le théâtre des opérations ». La puissance actuelle ou en gestation, c'est l'Asie (60% de la population mondiale, aussi), la « ligne de front » est dans le Pacifique. Nous risquons de payer cher le fait de n'avoir pas fait (encore ?) une Europe de la Défense, voire une armée européenne, avec ce qui va avec, une diplomatie commune. Nous nous sommes arrêtés ou endormis il y a vingt ans, avec la création (réussie) de la monnaie unique.

Même si Joe Biden marque plus d'intérêt, plus d'amicalité avec l'UE, ce qui est déjà formidable après les quatre années d'humiliations et d'agression que Trump nous a fait subir, il n'est pas sûr qu'il n'ait pas la même politique concernant la défense des intérêts commerciaux américains. Idem pour notre souhait de taxer lourdement les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft), Biden pourra-t-il avoir une attitude plus complaisante que son prédécesseur ? Rien n'est moins sûr. Il défendra ses champions du numérique.

Acceptera-t-il de continuer à faire payer la défense militaire de l'OTAN par le contribuable américain parce que l'UE ne paye pas (ou mal) ses contributions ? (Là, Trump avait raison de nous sermonner et de nous en vouloir). Rien n'est moins sûr.

Acceptera-t-il que la PAC concurrence trop les Américains sur le soja et le maïs ?

Sans compter des divergences profondes entre UE et USA sur le Proche et Moyen-Orient, et même en Afrique. L'Amérique, depuis Barak Obama, veut investir en Afrique, afin de ne pas laisser la Chine prendre toutes les parts de marché et investir partout. Il faut savoir que les 2/3 des problématiques traitées par l'ONU concernent l'Afrique ! Et l'Afrique aura 2,5 milliards d'habitants en 2050 (un être humain sur 4 sera africain).

Mais les USA, du coup, concurrenceront aussi les ambitions européennes, et notamment françaises.

Idem pour l'OMC, mais là, l'UE, heureusement, parle d'une seule voix, est souvent en contradiction avec la Chine, mais parfois aussi avec les Etats-Unis. Et il n'y a pas uniquement l'affrontement Airbus-Boeing.

L'Amérique démocrate de Biden-Harris ne deviendra pas un partenaire « bisounours ». Les divergences d'intérêt et des contentieux (GAFA ; Boeing) ne disparaîtront pas pour autant.

Durant sa campagne électorale, dans tous ses interviews (radio, TV, presse écrite), Joe Biden a tout le temps parlé de l'Asie. Très peu de l'Europe.

Ne soyons donc plus naïfs, en croyant être dans le « cocon » américain ! Cette époque est révolue.

Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut baisser les bras, se résigner à rester les vassaux des Etats-Unis avant de devenir les otages de la Chine dans quelques années. Au contraire, il faut réanimer la construction européenne, même à quelques-uns s'il le faut. La pandémie du coronavirus, le Brexit, les attaques ou coups

bas de Trump nous ont, finalement, forcé à nous ressaisir, à être plus soudés, plus unis (malgré la Pologne et la Hongrie), avec un plan de relance généreux ; avec une position claire face aux Britanniques dans l'affaire malheureuse du Brexit, avec un leadership sur la problématique environnementale, où nous avons un peu d'avance sur les autres. Restons unis, allons de l'avant dans une nouvelle relation transatlantique, à réinventer, à refonder. Avec Trump, on ne pouvait rien faire. Avec Biden, les cartes sont plus favorables. D'ailleurs, la Commission européenne l'a bien compris, et est, là encore, bien plus réactive qu'avant. Car elle prépare déjà un dossier complet pour un nouveau partenariat avec les Etats-Unis, abordant tous les enjeux, tous les secteurs et tous les sujets qui fâchent : taxes, fiscalité, OMC, Airbus/Boeing, Iran (accord sur le nucléaire), extraterritorialité...Nous pouvons (devons) ressusciter un partenariat fort et équitable. Nous sommes alliés dans l'OTAN et nous partageons des valeurs démocratiques communes. Ce que tente la Commission dès à présent est judicieux, cela permet d'occuper vite le terrain avant même que l'Administration Biden soit opérationnelle et vienne nous proposer quelque chose. Dans toute négociation, il vaut mieux tirer les premiers. Et bien rappeler que l'UE et les USA sont bien dans le même camp, malgré nos différences, nos concurrences. Nous avons plus de convergences, voire de connivences, étant dans le même monde occidental, démocratique, avec les mêmes valeurs. Nous avons besoin de rester unis, qu'on le veuille ou non.

La Commission européenne va donc proposer très rapidement à la nouvelle Administration américaine de bâtir un nouvel agenda commun, avec un nouveau projet commun copieux : climat, migrations, régulation de la technologie, relations commerciales équitables, relance économique, lutte contre la pandémie, défense de la démocratie, égalité femmes/hommes, protection des données personnelles, développement des vaccins, neutralité carbone d'ici à 2050, lutte contre les cyber attaques, renforcer aussi le système multilatéral très attaqué par Trump et tous les populistes (Bolsonaro ; Poutine...), renforcer l'OTAN, relancer l'accord nucléaire avec l'Iran, contenir les menaces russes, mettre fin aux conflits en Ukraine et en Libye.

Programme vraiment très ambitieux, même si cette liste est majoritairement en phase avec les orientations ou actions américaines, surtout avec Joe Biden.

Concernant la Chine, la Commission précise que l'UE refuse toute « croisade antichinoise », mais espère que l'Administration démocrate l'aidera à contrer une Chine devenue pour l'UE une « rivale systémique ».

Si nous réhabilitons ces liens transatlantiques, nous serons plus forts, USA et UE, pour développer une coopération avec la Chine, l'Inde, l'Afrique. Il faut rappeler que les USA et l'UE font encore 50 % de la production mondiale. Nous avons tout intérêt à nous entendre.

Mais nous devons aussi prendre un nouvel envol, nous émanciper du parapluie made in USA. Les Américains eux-mêmes nous le demandent, depuis les mandats d'Obama. Et ce n'est pas incompatible à une relation forte et amicale avec l'Oncle Sam. Cela passera obligatoirement par une défense européenne autonome (avec de gros investissements) mais avec des économies d'échelle aussi (matériels disparates, donc éparpillement des achats ou des productions, actuellement). Les Européens ne doivent plus se demander ce que les Etats-Unis peuvent faire pour eux, mais ce que nous devons faire nous même pour notre propre sécurité et forger un partenariat transatlantique plus équilibré. Rappelons quand même que les USA fournissent 75 % des capacités de l'OTAN, 100 % des capacités de défense balistique, et 76 000 soldats américains servent sur le Vieux Continent. Nous sommes donc « un peu » redevables de cette protection américaine depuis 1949...Et nous devrons élaborer et financer notre autonomie stratégique progressivement, en restant donc, dans l'intervalle, dépendants du bouclier américain.

Nous autres Européens, nous devrons aussi renoncer à nos pseudos « souverainetés » nationales, au bal des égo, et créer une diplomatie totalement commune et convergente. Donc avec une structuration fédérale. Il y a très longtemps, Henry Kissinger se plaignait déjà d'une Europe à 9 ou 12, avec sa célèbre formule assassine « quand j'appelle l'Europe, j'appelle qui ? ». Plus de 40 ans après, la question perdure, malgré un embryon de diplomatie communautaire.

Ne décevons pas le nouveau président des Etats-Unis, adepte du multilatéralisme, ouvert au dialogue, comme nous. Essayons de nous faire une -grande – place entre USA et Chine. Pour rester, à l'horizon 2030-2050, dans le « club » des grands. En 2050, il n'y aura plus un seul pays européen dans le top 10 des pays. Même plus l'Allemagne ! Seule l'UE restera (3ème), derrière la Chine (1ère) et les USA (2ème).

Nous sommes déjà un géant économique et commercial. Il faut en finir avec notre statut de « nain politique », comme disait Jacques Delors, il y a plus de vingt ans. La souveraineté européenne doit prendre le pas sur les pseudo-souverainetés nationales, désuètes et impuissantes. Il est temps que les dirigeants européens l'acceptent, et agissent. Sinon, nous ne serons plus du tout crédibles face à l'Amérique et à l'Asie, et traités comme tel.

Nous ne serons plus dans le match, mais sur le banc de touche, voire confinés dans les vestiaires. A nous de choisir. Notre destin est vraiment entre nos mains.

Le BREXIT : un accord de la dernière chance ?

Le « feuilleton » du Brexit, qui ne nous fait pas rire du tout, s'éternise depuis plus de 4 ans, voté en 2016, et négocié depuis 3 ans, mais cette fois, il devrait se terminer d'ici la fin de cette année, avec ou sans accord, le fameux « no-deal » dont on a eu le temps de mesurer les conséquences économiques et sociales catastrophiques pour les Britanniques et problématiques pour les Etats-membres de l'UE, à des degrés divers d'ailleurs.

Dans un important discours au Parlement européen, le 25 novembre dernier, (la Présidente de la Commission européenne prévoit de rencontrer régulièrement les eurodéputés, ce qui est une excellente chose), Ursula von der Leyen s'est montrée, pour la première fois, pessimiste. D'autant qu'un accord, s'il y en a un, pourra difficilement être acté fin décembre, car il faut laisser suffisamment de temps aux parlements britannique et européen pour qu'ils puissent ratifier un accord avant le 1er janvier 2021. En plus, les eurodéputés ont déjà prévenu qu'ils « éplucheraient » l'accord de près, et ne voteront pas dans la précipitation. Mais une plénière extraordinaire au Parlement de Strasbourg pourrait se tenir le 28 décembre. Si besoin. A dossier exceptionnel, urgence exceptionnelle ! En espérant que la Chambre des Communes (britannique) joue aussi le jeu de son côté ! Et elle a déjà prouvé son autonomie face au pouvoir exécutif...

Certes, la présidente de la Commission européenne a salué les avancées réalisées sur des questions importantes : coopération policière et judiciaire, sécurité sociale, commerce de biens et de services, et les transports. Sur ces domaines, « nous avons les bases d'un possible texte final » a-t-elle déclaré. C'est déjà ça.

Mais il demeure trois points de blocage, toujours les mêmes : l'accès à l'UE aux eaux de pêche britanniques (au-delà de 20%); l'insistance de l'Union à garantir des « règles du jeu équitable » pour protéger les entreprises contre la concurrence déloyale (ADN du marché intérieur et intégré) ce qui veut dire refus absolu d'un dumping fiscal et social orchestré par Londres et qui déstabiliserait notre marché intégré ; et les questions de gouvernance du traité commercial (comment régler nos éventuels différents s'ils récusent les juridictions européennes?).

Sur tout cela, Ursula von der Leyen est restée dubitative, à quelques semaines à peine du fatidique 31 décembre 2020, qui clôturera la période de transition. C'est dire comme les jours à venir, seront essentiels pour la relation future entre les deux parties…Les Britanniques sont même revenus en arrière, ils veulent commercer avec nous (c'est vital pour eux) sans accepter les règles du marché unique. Inconcevable. Côté UE, on oscille entre grande lassitude et franche exaspération, voire « ras le bol » devant tant d'atermoiements et de manœuvres politiciennes (à usage interne) qui depuis trois ans, n'ont jamais réussi heureusement à faire plier l'UE.

Pour l'Union, tout est important, mais ce qui l'est le plus, c'est la gouvernance du futur partenariat, c'est-à-dire les articles et solutions en droit, si une des deux parties venait à s'écarter à l'avenir des règles actées. « La confiance, c'est bien, mais le droit, c'est mieux pour faire en sorte que ce qui a été convenu soit effectivement mis en œuvre », a précisé la présidente de la Commission. Tout est dit.

Pourquoi cette précaution essentielle ? Parce que « chat échaudé craint l'eau froide ». Depuis l'automne, il y a eu un projet de loi sur le marché intérieur du Royaume-Uni qui viole l'accord signé en 2019. Ce qui n'est pas digne d'un grand Etat démocratique comme le Royaume-Uni. Il faut donc s'assurer d'un système de gouvernance solide et pérenne pour réagir si besoin en cas de concurrence commerciale déloyale et pour régler efficacement tout autre différend qui surgirait.

Au risque de paraître naïf, je continue à penser (fortement) qu'il y aura un accord avec sans doute des compromis, mais sans aucune compromission de part et d'autre. Et que le « jeu de bonneteau » côté britannique va finir par cesser, in extremis. Tous les dirigeants gouvernent désormais en permanence selon les sondages et cotes de popularité, cela devient pénible et dangereux.

Il faut vraiment arrêter cette grande partie de « poker menteur » incroyable chez nos amis britanniques. Le Premier ministre, Boris Johnson joue avec le feu en privilégiant une attitude populiste et de « matamore » à l'égard de son électorat. Il déclare souvent être prêt à un « no-deal faute de concessions suffisantes de l'UE, alors que lui-même n'en veut pas ! Schizophrène... Son ministre des Finances Rishi Sunak, est même allé jusqu'à oser dire que « l'impact important sur notre économie ne sera pas provoqué par un no-deal, mais par le coronavirus ».

Idiotie à laquelle le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Andrew Bailey, a vertement répliqué : « l'absence d'accord perturberait le commerce transfrontalier et nuirait à la bonne volonté entre Londres et Bruxelles nécessaire à la construction d'un futur partenariat économique. Une situation qui aurait un impact bien plus important à long terme que les dommages causés par la crise de la Covid-19 ». Le gouverneur ne fait pas de politique politicienne, lui. Il constate les faits et mesure les conséquences en cascade. Et exhorte le gouvernement britannique « à trouver un accord avant fin décembre dans l'intérêt de l'Union européenne et du Royaume-Uni ».

Quel que soit sa malice dont il a fait un art politique récurrent, Boris Johnson n'est pas irresponsable au point d'engager le Royaume-Uni dans une absence de relations équitables avec l'UE, son « Royaume » vendant 48% de ses produits à l'Union ! Il ne peut pas espérer une « solution alternative » avec les Etats-Unis, lui qui avait déclaré être pro-Trump… Mauvaise pioche ! De toute façon, une relation commerciale avec les USA ne remplacera jamais une relation avec l'UE, marché de 500 millions d'habitants ! Et ce ne sont pas des accords commerciaux bilatéraux avec des pays du Commonwealth (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande), ni même un autre accord avec le Japon qui seront suffisants pour remplacer le grand marché européen.

L'UE est et reste la première puissance commerciale. L'UE est (encore) la deuxième puissance économique au monde. Economiquement, géographiquement, diplomatiquement (sécurité, défense), culturellement l'Union est incontournable pour les Britanniques. A commencer par la France, et pas seulement sur la pêche, sur la sécurité/défense (seule la France et le Royaume-Uni disposent de l'arme atomique). Des deux côtés, on le sait bien, c'est même pour cela que l'on avait signé des accords bilatéraux.

Il faudra bien s'accorder. Les deux parties devront redevenir raisonnables et pragmatiques, et le Royaume-Uni devra s'écarter, au moins temporairement, des tactiques politiciennes et démagogiques.

A l'instant où je boucle cet article (et les choses évoluent de...jour en jour !), on apprend que le Royaume-Uni aurait assoupli un peu sa position sur la pêche : il concèderait désormais à l'UE un droit de pêche dans ses eaux territoriales de 40% au lieu de 20%. On progresse...

Je reste convaincu que la raison l'emportera, et qu'il y aura un accord (à Noël ?) C'est capital, vital même. Michel Barnier fait le maximum, il a passé toute la semaine dernière à Londres, avec son équipe, négociant sans relâche.

Mais il faut faire vite, maintenant. Très vite !

Politiques européennes : des avancées à considérer *par Alain Malégarie*

L'Europe de la défense : une avancée avec l'euro drone

On parle de plus en plus, pour relancer (refonder ?) l'Union européenne, de coopération renforcée, de souveraineté européenne, d'autonomie stratégique et géopolitique.

La pandémie terrible du coronavirus, les relations difficiles avec l'Amérique de Trump durant 4 ans, les conséquences du Brexit, la montée de la Chine, autant d'événements qui font prendre conscience à l'Union qu'il faut, de plus en plus, et rapidement si possible, prendre son destin en main, et s'affranchir autant que faire se pourra des Etats-continents géants afin de se rendre moins dépendants de leurs industries, de leur vision du monde, et de défendre aussi nos modes et niveau de vie, et nos valeurs.

Cette émancipation indispensable passe bien sûr par l'autonomie militaire et sécuritaire.

Et dans ce domaine, l'Union européenne développe un outil technologique aérien, très sophistiqué, qui deviendra une arme redoutable pour les décennies à venir et pour toutes les armées du monde : le **drone.** Il a d'ailleurs déjà fait ses preuves depuis dix ans dans des usages civils (caméras de surveillance essentiellement), mais il est évident qu'il aura plus de fonctions de puissance et de rayonnement dans le domaine militaire (offensif et défensif) : drone d'observation, drone de surveillance, drone de combat (porteur de charges). Les responsables militaires ont vite compris qu'un drone sauvera énormément de vies sur les théâtres d'opération, qu'il s'agisse de surveillances ou d'attaques, en remplaçant de plus en plus les soldats. Le drone a un avenir évident, et deviendra aussi de plus en plus précis, sophistiqué, avec un potentiel de plus en plus large (vitesse, altitude, camouflage, taille, etc.)

Dans ce domaine-là, comme tant d'autres, ces armes redoutablement efficaces sont américaines, et les Européens en achètent ou en louent selon les budgets -conséquents- dont ils disposent.

Une Europe de la Défense digne de ce nom se doit donc, pour devenir pleinement autonome, de produire à terme ses propres drones.

Et c'est ainsi que l'histoire du drone européen, appelé MALE (Moyenne Altitude, Longue Portée) a démarré en 2013, lorsque Airbus Defence and Space, associé à Dassault Aviation et à l'italien Aermacchi remettent une proposition pour le développement d'un nouveau drone, qui serait totalement européen. Et en 2015 les ministres de la défense de quatre pays, France, Allemagne, Italie et Espagne font une déclaration d'intention commune pour conduire une étude sur ce drone. L'Agence européenne de défense apporte son soutien à ce projet dans les domaines de l'insertion dans le trafic aérien, la navigabilité et la certification. Le contrat est signé en 2016. Une première maquette à l'échelle 1 est présentée en 2018. Et le premier vol opérationnel du drone européen devrait avoir lieu en 2024.

Le projet est ambitieux. Il est doté d'un budget de 7,1 milliards € et doit aboutir au développement de 63 drones. Il s'agit d'un coût non négligeable, mais cet investissement semble nécessaire si les Européens veulent assurer leur souveraineté en matière de défense. Mieux, les estimations prévoient que le coût à l'unité du drone européen serait moindre de 40 millions € (160 millions au lieu de 200), et que le coût horaire du vol de ce drone serait également moins cher de 1.000 € (3000 € au lieu de 4000). Il n'y a pas de petite économie.

Paradoxe, la crise de la Covid-19 pourrait avoir un effet salvateur sur ce projet, car il permettrait d'injecter des fonds et de passer commande à un secteur aéronautique européen en grande difficulté.

Il est vrai que cette très haute technologie est très coûteuse (fabrication, entretien, développement). Mais cette arme hautement sophistiquée économisera des vies en remplaçant des milliers d'êtres humains, et donnera à l'Union européenne une autonomie stratégique indispensable si elle veut peser face aux Etats-Unis et à la Chine. Comme elle l'a fait pour l'avion de chasse Eurofighter, et le fera avec le futur avion européen prévu.

L'autonomie stratégique de l'Europe, la « souveraineté européenne » passeront obligatoirement par une défense et une diplomatie indépendante. Avec des projets ambitieux et de technologie avancée.

L'euro drone européen sera lancé avec deux puis quatre pays, ceux qui en sont les « fondateurs ». Le premier système d'Euro drone devrait donc être livré à l'Allemagne en 2027, et la France sera fournie en 2028. L'Italie et l'Espagne viendront ensuite. Il pourra ensuite s'étendre à d'autres Etats membres, progressivement, probablement par le biais de la location plutôt que de l'achat, très coûteux. L'Union européenne pourra aussi en vendre et en louer à d'autres Etats tiers (comme le font les Américains), ce qui amortira progressivement les investissements conséquents de départ.

L'euro drone MALE aura peut-être le même succès qu'Airbus pour les avions civils. Il y aura certes une rude concurrence avec les « Reaper » américains, et sans doute, un jour, les appareils chinois. Mais les succès d'Airbus, de Galileo, et des lanceurs européens (de fusées) à Kourou sont de nature à rassurer les Européens. Il suffit qu'ils en aient la volonté, et trouvent le financement nécessaire.

La génération des drones, civils ou militaires, ne fait que commencer.

L'Europe le sait, elle ne peut pas – ne doit pas - rater cette révolution technologique.

La lutte contre la violence faite aux femmes en UE

Le 25 novembre est la Journée internationale de lutte contre la violence faite aux femmes.

Pour l'Union européenne, il s'agit d'un vrai engagement, soutenu et défendu par la présidente Ursula von der Leyen.

Et il aura fallu attendre 2011 pour que le Conseil de l'Europe (Institution née en 1949 à l'initiative de Winston Churchill et qui a pour mission principale la défense des droits de l'Homme) élabore un texte signé par plusieurs Etats membres de ce Conseil. Ce texte, signé à Istanbul, prendra donc le nom de « Convention d'Istanbul ». C'est un texte juridiquement contraignant pour les pays signataires, puisque c'est la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui a toute compétence pour traiter des recours.

Cette convention comprend 4 piliers :

- La Prévention. La Convention d'Istanbul accorde tout d'abord une très grande attention aux politiques de prévention. En effet, en amont de la réponse judiciaire, il faut d'abord une réponse sociale. Car il est impératif de faire évoluer les sociétés, afin que la violence faite aux femmes ne soit plus niée, minorée, cachée, voire considérée comme « normal. ». Et pour cela, elle recommande de remettre en cause les stéréotypes de genres qui sont toujours à la base des discriminations, et promouvoir l'égalité Femme-Homme. D'où des campagnes de sensibilisation, d'éducation à la non-violence, de promotion de l'autonomie des femmes.
- La Protection. L'autre aspect essentiel de cette Convention est l'attention portée à la protection des

victimes. Il faut prévoir des mesures d'éloignement des auteurs de violences. Et il faut prévoir des lieux d'aide aux victimes et un numéro d'appel gratuit. Pour la France, il s'agit du 39 19. Il faut aussi disposer de refuges et autres appartements mis à la disposition des victimes en urgence.

- **Les Poursuites.** Troisième volet, ce sont les poursuites des auteurs de violence, et surtout la nécessaire pénalisation de ces actes. Un pays qui a ratifié la Convention d'Istanbul doit sanctionner les auteurs, prendre en compte les circonstances aggravantes ; assurer la protection des enfants, témoins ou pas de ces violences, ou parfois victimes eux-mêmes. Il convient bien sûr de former tous les personnels (police, gendarmerie, justice) afin qu'ils puissent mieux écouter les victimes, et évaluer les risques réels de danger.
- Les Politiques coordonnées

Enfin, la lutte contre la violence faite aux femmes doit faire l'objet de réponses globales et coordonnées entre services, entre ministères. Chaque Etat devra soutenir les ONG ou associations spécialisées.

La Convention d'Istanbul a été signée, à ce jour, par 45 pays, sur 47. Seules la Russie et l'Azerbaïdjan ont refusé de la signer. Tous les 28 Etats-membres de l'UE l'ont signé.

L'Union européenne l'a signée également, en 2017. Et Ursula von der Leyen souhaiterait, à présent, que l'UE ratifie cette Convention, ce qui en ferait un élément essentiel dans la définition des Droits fondamentaux et renforcerait tout l'arsenal autour de la défense des valeurs européennes. Mais malheureusement, elle se heurte à l'opposition de quelques pays européens, réfractaires, qui, bien qu'ils l'aient signé, ne l'ont pas ratifié.

Ces six pays réfractaires sont la Bulgarie, la Hongrie, la Slovaquie, la République tchèque, et, plus étrange, la Lituanie et la Lettonie. On y retrouve 4 pays du groupe de Visegrad.

En outre, la Pologne, bien que l'ayant signé et ratifié, est aujourd'hui traversée par un courant pour le moins ultra-conservateur, et envisagerait de la « dé-ratifier ». Décidément !...

Ces pays reprochent à la Convention d'Istanbul deux choses : la première c'est de se voir, disent-ils, imposer un texte, « alors que leur droit national protège très bien les femmes contre toute violence ». Sic ! En creux, pour eux, il s'agit une fois de plus de revendiquer une souveraineté nationale, supérieure aux valeurs européennes. Reste à savoir si les femmes de ces pays sont d'accord avec cette affirmation. Le mouvement d'opposition à la récente volonté du gouvernement polonais de restreindre encore un peu plus le droit à l'avortement, nous indique déjà que la société civile polonaise manifeste un #MeToo à l'échelle d'un pays, et contrecarre les velléités ultra-conservatrices du parti PiS (droit et justice de son vrai nom).

Leur rejet porte aussi sur l'interprétation – erronée – qu'il font du texte, à propos d'une supposée réglementation sur la famille et sur le genre qui ne leur conviendrait pas. Il n'en ait rien, mais les fake news ont la vie dure. La Hongrie et la Pologne revendiquent fortement, en effet, une conception de la famille très classique, pour ne pas dire traditionnelle (la Constitution hongroise ayant même introduit dans son texte la définition du mariage, qui ne peut être qu'entre un homme et une femme). Et ils nient le fait que la violence faite aux femmes résulte d'un conditionnement social (le passage à l'acte est plus facile quand on a un sentiment de supériorité). De même ils nient le fait que la violence faite aux femmes découle de la place qu'on leur fait dans la société, ce qui renvoie aussi à la problématique des inégalités F/H.

On a là des pays qui, dans ce domaine, comme dans d'autres, ont de réelles difficultés avec les droits fondamentaux.

Cette Convention a permis, quand même, une amélioration de la situation des femmes.

Un mécanisme de suivi pour évaluer et améliorer la mise en œuvre de cette Convention a été mis en place : c'est le GREVIO, groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui procède à une évaluation, pays par pays, avec un questionnaire adressé à chaque gouvernement, mais également avec des entretiens auprès des ONG, des associations et de la société civile.

Ainsi le rapport sur la France a été rendu en septembre 2019 ce qui a permis au gouvernement d'organiser le « Grenelle contre les violences conjugales ».

Les points négatifs retenus contre la France portent surtout sur la faiblesse budgétaire, sur le faible nombre de refuges dédiés aux femmes victimes, et en particulier à leur quasi-absence dans les territoires ruraux. Les professionnels (policiers, gendarmes, travailleurs sociaux) ne sont pas encore assez formés. L'ordonnance de protection, qui doit permettre de mettre à l'abri les victimes pour une durée six mois (par exemple, interdire au conjoint violent de rentrer en relation avec la victime, ou encore autoriser la victime à dissimuler l'adresse de son domicile) n'est pas totalement appliquée.

Enfin, plus grave, le rapport du GREVIO préconise de revoir la définition pénale des agressions sexuelles et du viol, qui devrait reposer, non seulement sur le recours à la violence, à la menace ou à la surprise, mais aussi, ce qui est absent du droit pénal français, à l'absence de consentement libre. En résumé, la France peut encore mieux faire. Par exemple, la Suède et les Pays-Bas se sont conformés au texte de la Convention.

Mais le meilleur élève de la classe européenne est l'Espagne. C'est un modèle à suivre. Ainsi, on est passé en Espagne de 71 féminicides en 2003 à 47 en 2018 (alors que, pour la même période, le nombre de féminicides n'a pratiquement pas diminué en France, passant de 137 à 120…). Dès 2001 l'Espagne a créé un Observatoire contre la violence domestique. Précédé par une réforme du code pénal qui a créé une infraction spécifique pour ce type de violences. En 2004, une loi relative aux mesures de protection intégrale contre la violence du genre (avant même la Convention d'Istanbul !) a été votée à l'unanimité. En 2017, le gouvernement espagnol a signé un pacte national contre la violence faite aux femmes et y consacre un financement de 200 millions par an, pendant 5 ans. Les ordonnances de protection sont de réels outils utilisés par la Justice : en 2018, 20.000 ordonnances de protection délivrées, contre 1.300 en France. Depuis 2009, la loi oblige l'usage du bracelet électronique pour les conjoints violents : 1.500 en portent (en France la loi sur le bracelet électronique date de 2019). Le tiers des magistrats du pays a suivi une formation spécialisée de 16 heures de cours théoriques et 10 jours de pratiques dans les tribunaux. A terme, tous les magistrats devront suivre cette formation. Enfin l'opinion publique se mobilise fortement. Et les cas de féminicides sont passés des pages des faits divers (cf. chez nous encore le traitement de « l'Affaire Daval » dont on fait même une saga sur BFM TV !!) aux pages sociétés, pour renforcer encore plus la prise de conscience de la population.

Quand on compare les actions et résultats entre l'Espagne et la France, deux pays latins, on croit rêver...Cela montre que la Convention d'Istanbul est respectée très diversement selon les Etats. Il est donc temps que l'UE la ratifie avec si possible un maximum d'Etats, ce qui lui permettrait d'avoir plus de poids sur le plan juridique, afin de contraindre, si besoin, les Etats à en appliquer toutes les clauses.

L'Union européenne est souvent un modèle pour le monde, en termes de démocratie, de liberté, ou pour sa Charte des droits fondamentaux. Mais sur cette question dramatique des violences faites aux femmes, elle n'est vraiment pas digne des valeurs qu'elle défend, sur son territoire comme dans le monde. C'est une priorité pour la présidente de la Commission européenne, pour le Parlement européen aussi.

Il faudrait vraiment que cela devienne aussi une priorité pour chacun des Etats-membres.

Et pour paraphraser le titre d'un ouvrage de la regrettée Gisèle Halimi, la loi espagnole devrait servir pour devenir « *la clause de l'Européenne la plus favorisée* ».

Le nouveau pacte migratoire européen : des progrès mais pas assez de solidarité.

Décidément, l'UE n'en finit pas avec les politiques migratoires, alternant sans cesse entre responsabilité et solidarité. Même si les esprits – et les politiques – ont l'esprit ailleurs, en ces temps de pandémie durable et de conséquences économiques et sociales fortes, la question migratoire, elle, existe toujours. Les migrants sont toujours là, quoiqu'en diminution. Seule exception, ils augmenteraient, en provenance des Balkans, depuis l'été dernier, victimes aussi du coronavirus dans leurs propres pays, et de ses conséquences économiques et sociales.

Depuis longtemps, les dirigeants européens regardent ailleurs, sur ce dossier sensible. Parlant de crise. « Crise des migrants », lit-t-on souvent dans les gazettes. Indécent. Les migrants ne sont pas une crise, ce sont des humains en péril, qui ont fui leur pays pour de sérieuses raisons. La seule crise, ce sont les dirigeants européens, frileux ou hypocrites qui leur ferment la porte, les yeux rivés sur leur cote de popularité. La crise, c'est eux, et les migrants, ce sont les victimes. Et l'UE devient, peu à peu, une forteresse qui s'ignore. Après cinq ans de divisions entre Etats membres, depuis le pic migratoire de 2015 (un million de migrants), l'UE essaie de réduire les différends entre dirigeants. Pourtant, depuis le 23 septembre 2020, on pouvait avoir quelques espoirs lorsque la Commission européenne a proposé une refonte de sa politique migratoire : surveillance renforcée des frontières extérieures, mais solidarité entre Etats membres de l'UE, réforme de l'asile, quotas pour la relocalisation et l'accueil des migrants. Proposition consensuelle pour tenter d'instaurer un climat de confiance entre les Etats et auprès des citoyens, et un nouvel équilibre entre responsabilité et solidarité. Reste à trouver le juste équilibre entre ces deux axes, capable de relever le défi tout en respectant nos valeurs européennes communes. Mais c'est là où le bât blesse : à bien relire les mesures, les contraintes, les fermetures l'emportent sur les ouvertures, sur un accueil partagé et solidaire. Et les laissés pour compte continueront de prendre tous les risques, avec des passeurs criminels, pour rallier coûte que coûte des territoires qui pour eux sont un « eldorado ».

Les buts de ce nouveau Pacte sont clairs : améliorer la coopération avec les pays d'origine et de transit, veiller à l'efficacité (et rapidité) des procédures, à la bonne intégration des réfugiés et au retour dans leur pays des personnes sans droit de séjour. L'idée est de parvenir à une approche globale et partagée de la migration.

Concrètement, ce pacte propose de filtrer et identifier toutes les personnes franchissant sans autorisation les frontières (extérieures) de l'Union ou débarquées après une opération de recherche et de sauvetage : contrôle sanitaire, de sécurité, relevé des empreintes digitales et enregistrement dans la base de données Eurodac. Il sera ensuite décidé rapidement (5 jours) si l'asile est accordé ou si le retour est requis.

Le second pilier du Pacte est le partage équitable des responsabilités et la solidarité. Ce qui veut dire que les Etats devraient (ce n'est pas une option !) agir de manière responsable et solidaire les uns avec les autres, chacun devant apporter vraiment sa contribution afin de stabiliser l'ensemble du système. Sinon, cela ne peut pas marcher. Le hic est que ce nouveau pacte ne fait que reprendre peu ou prou les articles 6, 67 et 80 du Traité pour le fonctionnement de l'Europe (TFUE), Traité pas ou peu respecté par les Etats-membres, qui l'avaient pourtant tous signé...On tourne un peu en rond.

Les situations étant différentes selon les Etats en termes de fluctuation des pressions migratoires, la Commission propose un système de contributions flexibles, allant de la relocalisation des demandeurs d'asile depuis le pays de première entrée à la prise en charge du retour des personnes sans droit de séjour. La solidarité devrait encore jouer à l'égard de l'afflux de personnes arrivées par mer (et souvent par sauvetage).

L'UE veillera aussi à promouvoir des partenariats sur mesure et mutuellement avantageux avec les pays tiers. Par exemple, lutte contre les passeurs et le trafic de migrants, mais aussi mise en œuvre d'accords de réadmissions, il existe déjà nombre d'accords bilatéraux entre un Etat-membre et un Etat-tiers pour y renvoyer leurs nationaux, contre des aides financières, des investissements.

Il existe aussi des accords entre Etats-membres, pour refuser les migrants. Par exemple, le tout récent accord entre la France et le Royaume-Uni pour augmenter la lutte contre l'immigration clandestine et empêcher les migrants de traverser la Manche dans des barques dangereuses.

Les retours devront avoir un cadre juridique commun et efficace, grâce au Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, avec un coordinateur commun.

Ce pacte prévoit encore une structure de gouvernance commune de la migration, avec une meilleure planification stratégique, accompagnée d'un suivi renforcé de cette gestion.

La gestion des frontières extérieures de l'UE sera améliorée, grâce au contingent permanent de garde-frontières et de garde-côtes. La Commission européenne lancera aussi des partenariats avec les pays tiers visant à attirer les talents. L'UE étant en déclin démographique a besoin, en effet, d'une main d'œuvre qualifiée. On refait ce que l'on avait fait dans les années 60-70 pour les usines automobiles en plein essor : on accueille des travailleurs qualifiés voire très qualifiés dont on a (et on aura) besoin. C'est « à la carte », et on refuse tous les autres.

La Commission prépare aussi un plan d'action global sur l'intégration et l'inclusion pour la période 2021-2024, ce qui est très bien, si les Etats-membres veulent bien jouer le jeu... C'est pourtant essentiel, car toute immigration ne peut réussir sans une intégration bien étudiée, et programmée dans la durée, bien au-delà de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil.

De même, ce pacte repose, conformément aux promesses de la Présidente de la Commission, sur des consultations approfondies, menées auprès du Parlement européen, de tous les Etats membres, de la société civile, des partenaires sociaux et des entreprises, afin d'obtenir un équilibre entre les différentes approches.

Au total, ce pacte n'est pas parfait, faisant souffler « le chaud et le froid », l'accueil et le rejet. Mais il se voulait consensuel, entre 27 Etats différents, voire très divergents sur cette question toujours épineuse. Sur le papier, ce nouveau pacte était un progrès relatif.

Patatras. **Deux mois après, à peine, les pays du Sud se rebiffent.** Dans une lettre commune envoyée le 25 novembre à la présidence de la Commission européenne, à madame Merkel (car l'Allemagne préside l'UE jusqu'à la fin de l'année), aux dirigeants de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce et de Malte (ceux qui sont toujours en « première ligne » pour l'accueil des migrants et réfugiés) **réclament d'urgence une réelle répartition des migrants.** Preuve que les autres Etats (dont la France) signent des accords, mais ne les respectent pas. Il y a, partout, tout le temps, des élections dans ces pays démocratiques. Donc les dirigeants font toujours très attention à ne pas faire peur à leurs électeurs. C'est ignorer la réalité. Et peu courageux, en feignant d'ignorer la question...Alors que la pédagogie devrait s'imposer, au lieu de faire l'autruche...Il y a toujours eu des flux migratoires, depuis l'Homo Sapiens, et il y en aura toujours, mais ces flux ne représentent que 1 à 3% de la population mondiale, en comptant, dans chaque Etat, les flux, c'est à dire les entrées mais aussi les sorties (retour au pays d'origine). Et pourtant tout le monde a peur d'une « invasion » imaginaire. D'autant que l'on ne compte, bien souvent, que les entrées. Et certains font tout pour *faire* peur.

C'est pourquoi les pays du Sud sont en colère, car au bout de cinq ans de palabres, de tergiversations, de procrastinations et de négociations infructueuses, chacun pensait qu'on allait enfin agir avec, à la fois, de la fermeté, mais aussi de l'humanisme et du réalisme. Et développer la solidarité entre tous les pays, enfin, en répartissant équitablement les migrants. Or, la répartition des flux reste très inégale, et les quatre pays du Sud assument l'essentiel (même si l'UE a contracté avec la Turquie pour « garder » 3 à 4 millions de réfugiés, contre des subventions).

Ils dénoncent un pacte complexe et vague. Un exemple : ce nouveau pacte prévoit un mécanisme de solidarité obligatoire « en cas de situation de pressions et de crise » dans un pays. Mais, qu'est-ce que l'on définit derrière le terme de « crise » ? Où est la « jauge » des flux ? Où commence la crise ?

Ils dénoncent aussi que le juste partage entre la responsabilité et la solidarité n'a pas, finalement de valeur contraignante. Le groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie) s'est d'ailleurs empressé de déclarer qu'il n'acceptera pas de relocalisation de migrants sur son sol. Retour à la case départ. Ces pays n'ont pas changé d'attitude, depuis 2015, où certains avaient même remis des barbelés à leur frontière !

Ces pays de l'Est sont en revanche pour, naturellement, des « parrainages » avec les pays d'origine, pour leur renvoyer leurs ressortissants en situation irrégulière. Car il faut de toute façon des accords consulaires avec le pays d'origine, pour leur « renvoyer » leurs ressortissants. Sauf qu'il reste souvent difficile d'identifier la nationalité des migrants. Alors dans ce cas, on les expulse où ? Il ne reste alors plus que la Turquie que nous payons beaucoup pour cela, pour nous en « débarrasser » dans des camps de rétention, et nous donner « bonne conscience ». Ignoble et cynique. Et dangereux, car cela permet à la Turquie de nous faire du chantage lorsque nous nous indignons de ses dérives en termes de démocratie et d'Etat de droit...

Les signataires de la lettre de protestation redoutent aussi les « grands centres fermés « (de rétention), comme celui de Moria, en Grèce, qui a brûlé et qu'ils jugent « inacceptables » pour la dignité humaine : manque d'eau, de sanitaire, promiscuité effroyable. Indigne pour les dirigeants européens, pour l'UE, de « fermer les yeux », sur tout cela, en 2020.

Ces 4 pays qui se révoltent réclament donc un rééquilibrage urgent, mais comprennent aussi que leurs collègues dirigeants se désintéressent de ce problème, en se réfugiant (sans jeu de mots !) derrière d'autres urgences, la pandémie de la Covid-19, les questions de terrorisme et de Schengen. Personne ne bronche pour l'instant. A quatre pays, ils ne sont pas assez nombreux pour rejeter une proposition législative. A moins de constituer des alliances avec d'autres Etats et/ou de déposer des amendements. Le Parlement européen, voix des peuples européens, prenant désormais, à bon droit, plus d'initiatives, pourrait récuser un texte ambigu ou insuffisant. Mais les eurodéputés se heurteront aussi à la Pologne, et surtout à la Hongrie, qui eux aussi contestent ce nouveau Pacte, mais pour des raisons diamétralement opposées. La question migratoire reste le sujet qui divise le plus les Etats-membres, créant une fracture Ouest/Est.

Décidément, la question migratoire, la plus clivante, n'est pas près de s'apaiser. Les quatre pays qui ont justement réagi sont bien seuls, face à l'inertie ou l'indifférence de leurs collègues. En attendant, les migrants restent les victimes. L'Europe se referme, devient même une forteresse, alors même que les flux migratoires restent parfaitement gérables, sur un plan économique, social et politique. La politique prend le pas sur la morale, l'humanisme et la solidarité, sournoisement. Et les camps de rétention sont une honte, indignes des valeurs que veut porter et répandre l'Europe, partout dans le monde. Si les réfugiés économiques et politiques sont assez stables, et nous en aurons d'ailleurs besoin bientôt, pour des raisons démographiques, dues au vieillissement important de la population européenne ; en revanche les réfugiés climatiques (chaleur, sécheresse, désertification des sols, assèchement de lacs, ouragans, inondations, montée des eaux et des océans, tremblements de terre..) augmenteront eux très significativement d'ici 2030-2050, par dizaines de millions, d'Afrique et d'Asie notamment. Il faut s'y préparer et préparer les populations...

Pour l'heure, la solidarité ne s'impose pas, hélas, aux gouvernants des Etats. Et l'Union très divisée, ne donne pas l'exemple sur ce sujet. Comment être crédible alors, sur la scène mondiale, lorsque la morale et l'humanisme font défaut ? L'Humain doit être remis au cœur de la politique migratoire.

L'UE se fâche enfin : pas d'Etat de droit, pas de fonds européens !

Dans mon article sur le plan de relance européen décidé au Conseil européen (historique) de juillet dernier (cf. Actualité européenne d'octobre 2020), j'avais mentionné que les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres s'étaient mis d'accord sur une clause budgétaire liée à l'Etat de droit, mais dont les détails devaient être « fixés ultérieurement ». Et bien, les choses n'ont pas trainé.

Trois mois après, un accord vient d'être conclu entre le Parlement européen et le Conseil européen, après d'âpres négociations menées sous la présidence allemande de l'Union, permettant, à compter du 1er janvier 2021, de suspendre les fonds européens prévus pour tout Etat-membre qui ne respecte pas l'Etat de droit.

Je rappellerai tout d'abord ce que l'on appelle « l'état de droit ». L'article 2 du Traité de l'UE est très clair : « *l'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, des droits de l'Homme, y compris les personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont*

communes aux Etats-membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Et c'est sur ces principes et valeurs profondes, qui sont l'ADN de toute la construction européenne, que le Parlement européen et le Conseil européen se sont légitimement accordés.

Malheureusement trois Etats-membres, la Pologne et la Hongrie, rejoints maintenant par la Slovénie, qui estiment « être un Etat de droit », dénoncent cet accord, osant même faire un chantage surréaliste et inédit, du genre : « si on lance contre nos pays une procédure, nous bloquerons le vote (à l'unanimité, hélas !) du budget et par voie de conséquence, le plan de relance voté pourtant à l'unanimité en juillet dernier », parlant même « d'ingérence dans leurs affaires intérieures », « d'un procès politique » ; et même qualifiant l'UE « d'agir de la même manière que l'URSS ». Sic. Là, je ne sais pas s'il faut rire ou pleurer, mais comme disait Talleyrand, « tout ce qui est excessif est insignifiant ». N'empêche que cela fait mal.

Je fais partie de ceux qui étaient à fond pour l'entrée de ces pays de l'Est dès 2004, considérant les immenses progrès qu'ils avaient accompli, y compris sur le plan démocratique, depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS.

Mais il est inadmissible que 3 pays de l'Est (sur 13) se permettent, à présent qu'ils sont membres de l'UE, qu'ils en reçoivent tous les avantages - à commencer par les fonds européens – (ils en sont les premiers bénéficiaires) dérivent à ce point sur les principes démocratiques, violant l'article 2 du Traité de l'UE : atteinte à l'indépendance de la Justice par rapport au pouvoir exécutif (en excluant des juges pour en placer d'autres plus dociles), et même persécutions ou emprisonnement de journalistes critiquant le régime en place ; discrimination envers les droits des minorités (Roms, LGBT), non égalité entre hommes et femmes ; quasi-interdiction du droit d'avortement (pour la Pologne).

C'est d'autant plus choquant que, pour être admis lors de leur adhésion dans l'Union, ils avaient fait d'énormes progrès pour respecter ces valeurs fondamentales qui ne sauraient être transgressées. Ils avaient joué le jeu, heureux même de contribuer à ce que leur pays sorte enfin de la dictature, eux qui avaient été si longtemps sous la coupe des Soviétiques. Quel gâchis, de revenir à des pratiques impensables aujourd'hui, pour une Europe démocratique !

La démocratie ne se séquence pas, ne se discute pas !

Surtout que cela commence à durer. La Pologne et la Hongrie ont déjà été condamnées à plusieurs reprises par la Justice européenne. Ces deux pays font d'ailleurs l'objet d'une procédure d'infraction de l'article 7 (TFUE) pour divers manquements à ces principes et valeurs. Mais cette procédure est bloquée, car elle ne peut aboutir en Conseil européen, où la règle de l'unanimité (encore elle !) permet à la Hongrie de protéger la Pologne, et réciproquement, chacun d'eux appliquant son droit de veto pour bloquer la procédure pour l'autre ! Cet exemple lamentable conforte la nécessité absolue de mettre fin, partout, à cette unanimité et d'introduire le principe de majorité simple ou qualifiée. Sinon, quelques Etats peuvent tout bloquer, ou un seul, même.

Et c'est précisément parce que certains Etats reviennent en arrière et dérivent sur ces principes-clés (répertoriés dans la Charte des Droits fondamentaux) que les instances communautaires ont décidé de « frapper au porte-monnaie » les récalcitrants, qui connaissent parfaitement, depuis leur adhésion en 2004, les droits et les devoirs de leur appartenance à l'Union. Et leur attitude va de pire en pire. Jusqu'à récemment, ils acceptaient au moins les décisions de la Cour de Justice de l'UE (CJUE), le droit communautaire primant toujours sur le droit national. Depuis peu, la plus haute juridiction polonaise commence à s'en émanciper. J'ai le sentiment que la Pologne « teste » l'UE, de façon outrancière et cynique.

En osant prendre le risque de rejeter le budget communautaire et par voie de conséquence faire capoter le plan de relance dont toute l'UE a besoin, ces trois pays prennent un pari politique dangereux : pour leur crédibilité devant leurs propres concitoyens, puisque ces pays seraient aussi des bénéficiaires de ce plan de relance massif (750 milliards € en tout, plus des prêts très avantageux de la BEI). Donc ils se tireraient une balle dans le pied.

Pari risqué aussi face aux institutions européennes et à leurs collègues dirigeants au sein du Conseil européen, qui furent toujours, depuis 2004, bienveillants pour les pays de l'Est qui avaient tous souffert du nazisme, puis du stalinisme. D'autant que ces pays, Pologne surtout, sont dans un contexte économique et social très difficile, face à des manifestations de masse répétées, comme celles contre la quasi interdiction de l'avortement en Pologne.

Viktor Orban et Jaroslaw Kaczynski sont allés trop loin. En réalité, ils sont très isolés, au Conseil européen, à la Commission, au Parlement européen, lequel du coup reparle d'exclure du Parti Populaire Européen (PPE), premier parti du Parlement, le Fidesz, parti d'extrême droite de Hongrie. Le PiS polonais de Kaczynski (Parti Droit et Justice) ne fait pas parti du PPE, mais d'un groupe plus petit, ultra conservateur et populiste, le CRE (Conservateurs et Réformistes).

Ces deux pays sont donc assez isolés, ne pouvant pas créer à eux deux un groupe parlementaire. Aux dernières nouvelles, le Parlement européen, après des débats (c'est très démocratique), a renoncé à exclure le Fidesz du PPE, mais à le « suspendre ». On voit bien là les talents de compromis des institutions européennes, car le PPE (présidé par Manfred Weber, candidat un temps pour la présidence de la Commission européenne...) était très divisé sur la question...Mais cette décision a minima (pour l'instant...) a tout de même pour effet immédiat d'exclure les eurodéputés du Fidesz de toutes les commissions du Parlement, donc là où on travaille sur tous les projets de directives.

Il reste à souhaiter que l'UE reste ferme sur ces valeurs fondamentales pour laquelle l'Union s'est construite. On ne peut régresser ni tergiverser sur la démocratie, ce serait la fin de l'UE, car d'autres Etats-membres s'affranchiraient des règles fondamentales. Pour le plus grand bonheur de l'Amérique (celle du « Trumpisme », très ancré dans le pays) et des Chinois, qui briguent la première place mondiale, ces deux géants voyant l'UE comme un rival économique.

L'Union a prouvé sa solidité et sa solidarité depuis trois ans face au Brexit. Il nous faut rester unis et soudés, à 27 si possible, sinon à 25, comme le suggérait récemment Clément Beaune, notre Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, qui évoquait, si le blocage persiste, un accord intergouvernemental à... 25, pour voter le budget et donc le plan de relance dont nous avons tous besoin, et rapidement.

La solution aussi, réclamée de plus en plus, est d'en finir une fois pour toute avec la règle de l'unanimité qui permet tous les chantages...et bloque tous les autres Etats. Puisse ce dernier exemple lamentable accélérer la réflexion et mettre enfin la question sur la table. Beaucoup d'ailleurs le réclament, pour avancer plus vite.

En attendant, l'Union ne peut reculer (ni même se compromettre…) face à deux ou trois Etats-membres qui menacent les lois fondamentales de la démocratie et de la liberté. Tout, sauf ça ! La démocratie n'est pas « à la carte ». Elle ne se marchande pas. Elle est...ou elle n'est pas.

Si nous cédons là-dessus, alors oui, l'Union sera en danger.

France-Europe : des manquements dommageables ! *par Alain Malégarie*

La rénovation énergétique : la France, mauvaise élève de l'UE ?

Tout d'abord, il convient de partir d'un constat préoccupant : les logements en France sont parmi les plus énergivores de l'Union européenne. Et le rythme des rénovations est très insuffisant et ne pourra en l'état atteindre les objectifs nationaux et européens de baisse d'émission de CO^2.

C'est le Haut Conseil pour le climat (HCC) qui le dit, dans un rapport récent. Cette institution, composée de 13 experts reconnus, est indépendante du pouvoir politique. Elle rédige des rapports extrêmement fiables et pertinents. Son constat est même accablant, ce qui est fort embêtant lorsque l'on sait que le secteur du bâtiment produit 18% des émissions de CO^2 et consomme 40% de l'énergie. C'est donc l'un des 4 grands secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre, avec les trois autres secteurs que sont les transports, l'agriculture et l'industrie.

Les chiffres de ce rapport parlent d'eux-mêmes : entre 2014 et 2016, il y a eu seulement 87 000 maisons individuelles par an qui ont fait l'objet de rénovations (complètes...ou partielles) permettant de gagner deux places dans le classement énergétique. Et ce malgré des aides publiques et une forte publicité récurrente, tant publique que privée.

Le rapport précise que le taux de rénovation globale et performante stagne, avec un rythme de 0,2% par an. Soit un rythme de réduction des émissions plus de deu fois inférieur au rythme prévu par les objectifs du gouvernement.

Corine Le Queté, climatologue, qui préside le HCC recommande de passer d'un rythme de baisse des émissions de 2 à 3% à un rythme de 5% « d'ici quelques années » si l'on veut rattraper le retard. Le HCC précise qu'il n'y a que 60 à 70.000 rénovations complètes actuellement et qu'il faudrait passer à 370.000 par an après 2022 et à 700.000 par an à partir de 2030. C'est dire le saut quantitatif et qualitatif qu'il reste à faire ! La France est nettement derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suède pour les bâtiments résidentiels, et plus encore pour les bâtiments de bureaux, commerces et restaurants. En plus, la France ayant un parc de logements plus énergivores que ses voisins, ils sont du coup plus polluant en CO^2. Le cercle vicieux. En 2017, la consommation de chauffage en France était de 13,8 kgep/m² (kilogramme équivalent pétrole par mètre carré), alors que la moyenne de l'Union est de 9,8 kgep/m². Le pays champion en la matière est la Suède avec 5,4 kgep/m² et des émissions de CO^2 des logements de…0,3 g Co^2/m^2, à comparer aux 18,6 kg Co^2/m^2 en France ! Mais comment font-ils ? La réponse est simple : ils y travaillent depuis…1960, au moment où ces normes de performance énergétique ont été établies. Dès 1970, la Suède investissait dans les réseaux de chaleur, puis elle mettait en place, en 1990 et 2000, une fiscalité pénalisant fortement le charbon. En France, comme beaucoup d'autres Etats, on ne se souciait guère de ces questions environnementales à cette époque. On le paie cher aujourd'hui.

Le HCC recommande donc plusieurs mesures, qui nécessitent un investissement beaucoup plus conséquent et pérenne. Or la France investit en tout par an (public et privé) pour ces questions de rénovation énergétique 13 milliards €, à comparer avec notre budget total annuel de 360 milliards €. Ce budget devrait être multiplié au moins par deux, selon le HCC.

Le HCC constate cependant avec intérêt, dans les annonces du plan de relance, qu'une enveloppe de 7,9 milliards sera consacrée à la rénovation énergétique. C'est insuffisant, mais c'est mieux.

Mais le HCC a constaté aussi que les sommes investies n'ont pas été pleinement efficaces pour atteindre un niveau de performance réelle. Pour résumer, il y a eu des mesures inadaptées et la filière a été trop faiblement

structurée. Il recommande aussi que les aides soient « conditionnées » au résultat, afin d'atteindre un bon niveau de performance.

En termes moins diplomatique, halte au gâchis et aux subventions mal utilisées. Ce travers n'est pas nouveau...Dans tous les domaines, on a pris du retard en France pour évaluer sérieusement les actions réellement réalisées, sur le plan quantitatif et surtout qualitatif.

Bref, il faut être plus exigeant à l'avenir et rigoureux dans l'octroi d'aides par rapport aux résultats attendus. Donnant, donnant.

Enfin, le HCC soutient pleinement la Convention citoyenne pour le climat, qui s'est prononcée pour une rénovation énergétique obligatoire d'ici à 2040.

A noter, quand même, qu'un axe du FEDER (Fonds européen de développement régional) est actuellement réservé, dans la programmation 2014-2020, à la rénovation énergétique des bâtiments publics, dont les écoles, et qu'une partie de cette enveloppe sert aussi à financer des grandes opérations de rénovation auprès des bailleurs sociaux. Ainsi, par exemple, dans la Métropole de Lyon, les HLM de la Ville de Rillieux la Pape ont pu ainsi financer la rénovation de 112 logements (ces logements construits à la fin des années 1960, avec très peu d'isolation, et donc énergétivores). Cet axe sera non seulement maintenu dans la programmation 2021-2027, mais en plus augmenté (Green Deal oblige). Encore faut-il que les collectivités territoriales soient au courant et/ou s'en emparent.

La réussite de cette politique de rénovation énergétique est essentielle pour participer à l'atteinte de la neutralité carbone, qui est un des objectifs énoncés par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, acceptés par le Parlement européen et faisant bien sûr partie intégrante du Pacte Vert (en Français !). Mais cette politique n'a pas qu'une dimension climatique. Il y a là aussi un enjeu de reprise économique, d'emplois (les « green jobs ») et de pouvoir d'achat à travers la réduction de la facture d'énergie pour les citoyens.

Il faut savoir que la précarité énergétique touche, dans notre pays, près de 6,7 millions de personnes, c'est beaucoup. Le nombre de HLM anciens ou immeubles privés à l'isolation faible ou nulle (murs et simple vitrage) sont encore légion, et cela augmente énormément le coût du chauffage et la pollution.

Des progrès s'imposent donc. Les rapports du HCC sont très bien faits, et en toute indépendance, mais il n'a qu'un rôle de recommandation. Dommage. Les politiciens devraient les lire, tout ce qu'il faut faire y est.

Au-delà de l'action de l'Etat, la rénovation énergétique est l'affaire de tous. Elle doit concerner tous les territoires, sans exception, et il appartient à tous les élus des communes, départements et régions de s'emparer urgemment de cette problématique, pour le bien-être des citoyens et de la planète.

Les médias français continuent à bouder les actions de l'UE

L'Actualité européenne a déjà parlé de ce problème qui reste malheureusement récurrent.

Les médias audiovisuels, notamment (la presse écrite est plus informative sur les problématiques européennes) privilégient systématiquement, en France plus qu'ailleurs, les informations nationales, régionales ou locales. C'est affligeant. Et lorsqu'ils parlent de « l'Europe », c'est souvent sous un aspect très superficiel, secondaire, voire critique et négatif : « de quoi l'Europe se mêle ? », ou « que fait l'Europe sur un tel sujet ? », ou encore « ça c'est encore l'Europe qui nous l'impose ». Mais rarement (voire jamais) de façon laudative. Sur la pandémie du Coronavirus, on répète tous les jours « l'Europe ne fait rien sur la santé » : constat rapide, catégorique, ravageur et surtout faux. Car ce n'est pas « l'Europe » qui ne fait rien, ce sont les

chefs d'Etat et de gouvernement qui ont décidé de ne pas donner de compétences (ou très peu) à l'Europe. Nuance. Cela montre aussi à quel point les journalistes (comme la majorité des élus) sont ignorants du fonctionnement (même dans les grandes lignes) de l'Union européenne et de ses actions et missions. Et quand on le leur dit (poliment) on a droit à la réplique définitive, sans appel « Oui, mais c'est compliqué, l'Europe ».

Même sur le plan de relance, plan historique de 750 milliards €, où le commentaire portait le plus souvent sur « ce sont nos impôts qui vont le payer », ou encore « la France contribue au financement de l'Europe plus qu'elle ne reçoit d'elle » (ça, c'est un grand classique ! »). Ce qui est une hérésie auto entretenue par des partis extrémistes ou europhobes (mais pas que...) qui ne voient que la contribution strictement budgétaire (19 milliards € payés par la France, et 14 milliards reçus en retour), en oubliant de compter tout le reste, comme les effets de levier (les contrats commerciaux ou appels d'offre avec les autres membres de l'UE, au nom du marché unique intégré, le financement du plan de relance français à hauteur de 40 milliards € , soit 40% de l'ensemble de ce plan, etc.).

Jamais dans les « JT » du 20h, sur TF1, France 2 ou M6, (plus de 13 millions d'auditeurs à eux trois) vous n'entendez parler de tout cela. On ne va quand même pas embêter les Français avec ces broutilles enquiquinantes. Jamais ou presque, vous ne voyez tel ou tel Commissaire européen en charge d'un portefeuille majeur pour notre vie quotidienne, y compris le Commissaire au marché intérieur, Thierry Breton, qui n'a été interviewé que quelques fois depuis 2019. Jamais ils n'interviewent le président du Parlement européen, David Sassoli, ou la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Au mieux, nous avons droit à une image, à quelques bribes prononcées par ces personnalités majeures, bribes souvent sorties du contexte et trop brèves pour décrire réellement la problématique.

Lorsqu'il y a un Conseil européen, on a surtout de l'image et du « spectacle » : on filme le ballet des voitures officielles arrivant, puis 1 à 2 minutes d'écoute de notre Président de la République. Chaque Chef d'Etat y va de sa déclaration, plaidant souvent pour les intérêts de son propre pays, qu'il a très bien défendu, naturellement ! Mais quid des intérêts...communautaires ? Où est l'Union ? Que pensent les autres ?

Le peu d'information sur le fonctionnement concret de notre Europe est réduit à quelques images, quelques photos, des serrages de main entre dirigeants, mais pas de sujets traités à fond, pas de documentaires sur les fonds européens, Erasmus+, la PAC. Rien même sur les financements concrets dans tous les territoires ! Pas de débat de fond organisés par les chaînes entre des eurodéputés de différents partis sur les enjeux et défis : enjeux climatiques et environnementaux, enjeux des flux migratoires actuels et futurs ; enjeux de la transition énergétique, numérique ; sécurité ; sur l'Europe de la défense, etc.

Même Michel Barnier, plusieurs fois ministre de la France, très connu, et actuellement Négociateur en chef sur le Brexit, représentant avec brio les intérêts de l'Union, n'est pratiquement pas interviewé ! Il passait beaucoup plus à la télévision lorsqu'il exerçait des responsabilités nationales !

Il ne faut pas alors s'étonner du manque avéré de connaissances de nos concitoyens sur ce que fait concrètement pour eux l'Union européenne au quotidien.

Du coup, tous les eurosceptiques et europhobes peuvent distiller leurs visions et leur interprétation du fait européen et trouver une perméabilité facile auprès de millions de citoyens qui n'ont pas d'autres informations pour juger. C'est ce qui s'est passé au Royaume-Uni pour le vote en faveur du Brexit, avec des responsables politiques qui mentaient effrontément sur les réalités européennes, en falsifiant des chiffres et des faits réels. Et cela a marché, faute d'autres canaux d'informations plus objectifs.

Ce schéma pourrait se répéter dans d'autres pays dont le nôtre, compte tenu de l'ignorance profonde des citoyens mais aussi de la majorité des élus, à quelques niveaux que ce soit. De récentes enquêtes précises de

la Commission européenne auprès d'élus dans les territoires ont confirmé la méconnaissance profonde des réalisations communautaires. Ce qui explique aussi que les fonds européens ne soient pas tous consommés dans les territoires, faute de connaissance et d'intérêt. Un véritable gâchis. Les journalistes aussi, bien sûr, gagneraient à être mieux informés et formés sur les réalisations et actions concrètes de l'UE. Combien de fois ai-je pu regretter, déplorer même l'absence totale de réaction, ou au moins un étonnement, d'un journaliste lorsque la personnalité qu'il interviewait proférait un énorme mensonge sur un fait ou chiffre sur les questions européennes. Alors qu'ils le font très bien sur un thème national !

Hormis l'annonce des 40 milliards € venant de l'UE pour contribuer au plan de relance français, il n'y a eu aucune information sur le discours annuel sur l'état de l'Union, même pas un résumé de quelques lignes, qu'il s'agisse des médias audiovisuels privés ou publics. De même, il n'y a jamais de retour sur les conférences de presse régulière de la Présidence de la Commission européenne, ni sur ses déclarations officielles. Rien non plus sur le Parlement européen, alors que dans chaque région il y a quelques députés européens, qui seraient vraiment ravis de venir informer et débattre sur les plateaux télé ou radio, petites ou grandes (à noter que les radios sont quand même moins pires en termes d'informations sur les problématiques européennes, même si cela reste insuffisant). Les journalistes devraient en parler à leurs confrères européens, dont beaucoup parlent bien plus d'Europe...

En France, l'Union n'est vraiment pas leur priorité. Alors que les enjeux et défis du monde ne peuvent de moins en moins se régler à l'échelle d'un seul pays fût-il, concernant la France, la 6ème puissance économique du monde. La Presse écrite (nationale surtout) parle plus des questions européennes, comparé à l'audiovisuel, mais d'autres pays font mieux.

En 2019, une étude de la Fondation Jean Jaurès et de l'Institut national de l'Audiovisuel (INA) calculait que les journaux d'information des chaînes de télévisions et de radios françaises ne consacraient que **3%** de leur temps d'antenne aux questions européennes. Consternant. Or les seules chaînes TF1 et France 2 font plus de 10 millions de téléspectateurs aux JT de 13h et 20h.

Résultats : nous sommes la 6ème puissance économique, mais 73% de Français se déclaraient en 2018 mal informés sur les problématiques européennes, se classant ainsi en...dernière position parmi les Etats membres de l'Union ! Cherchez l'erreur !

Et la télévision est toujours le principal moyen d'information en France. C'est ce que confirme le baromètre 2019 sur la confiance des Français dans les médias, baromètre reconnu, effectué par les sociétés Kantar Sofres et Kantar Media pour le journal La Croix du 24 janvier 2019 : 46% des Français regardent en priorité la télévision pour se tenir informés de l'actualité nationale et internationale. Et malheureusement les Français ont de moins en moins recours à la presse écrite, surtout nationale, qui informe un peu plus sur les questions européennes, même si cela reste insuffisant. Un signe qui ne trompe pas, les médias français de la presse écrite comme de l'audiovisuel ont deux fois moins de correspondants permanents à Bruxelles ! Vraiment honteux ! Il n'est pas dans ma nature de faire l'apologie ou la publicité de quiconque, mais si on souhaite être informé sur l'Europe à la télévision française, il faut regarder la chaîne ARTE qui informe énormément plus sur l'Europe que tous les autres, et sur le fond. Un peu France 24, aussi. Il y a également, de façon moins fréquente qu'ARTE, mais bien plus que les autres chaînes nationales, les chaînes parlementaires (LCP et Public Sénat), avec des débats excellents. Mais qui les regarde ?

Près de 25% de nos lois nationales proviennent des directives européennes (et non pas « 80% », comme le serinent à l'envie les europhobes). Mais il conviendrait d'informer, d'expliquer ce que représente ces 25% et cela ne devrait pas être une option, mais une obligation morale, civique et politique. Sinon, on ira de scepticisme en scepticisme, car la méconnaissance des faits et actions engendre toujours la peur, la méfiance, donc le rejet.

Les journalistes sont bien sûrs libres de leurs reportages, de leurs écrits, de leurs choix, mais il faudrait quand même arriver à les persuader de leur immense responsabilité à ignorer les liens entre les Etats et les institutions européennes, et leurs actions quotidiennes pour les citoyens de l'Union. Ils laissent ainsi le champ libre aux politiciens extrémistes, europhobes, populistes et démagogues. C'est dangereux pour l'UE qui doit encore progresser, s'intégrer davantage. C'est dangereux pour la démocratie, tout court.
Aussi il serait opportun, je pense, que toutes les associations pro-européennes de France adressent une requête commune (et signée) à Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, pour qu'elles puissent, avec son approbation et aide, dialoguer avec – au moins – les journalistes des chaînes du service public audiovisuel afin qu'ils accordent plus de temps d'antenne aux enjeux et défis européens (en gardant bien entendu toute leur liberté d'analyse et de commentaires).

Et pour ce faire, nous avons deux opportunités calendaires : la France présidera le Conseil de l'Union européenne en 2022. Ce pourrait être une belle initiative de sa part. Et en 2021, « la Convention pour le futur de l'Europe », initiative décidée par la Présidente de la Commission européenne, et aussitôt adoptée par le Parlement européen, serait aussi une excellente occasion de proposer des améliorations concrètes à l'échelle européenne. D'autant que des associations, des citoyens et des journalistes participeront à cette Convention qui devrait durer deux ans.

Faire savoir les choses, dans l'objectivité et la transparence, voilà un défi majeur pour nos démocraties, submergées par les « Fake news » et autres complotismes.

Du côté des institutions européennes

Une année agitée par Jacques Fayette, Professeur honoraire des universités

Une venue au monde laborieuse

Le 1er décembre 2019, pour la première fois une femme, une Allemande née à Bruxelles, mère de famille nombreuse, ayant occupé plusieurs postes ministériels dans son pays, prenait la tête de la Commission européenne. Cette prise de fonction intervenait avec un retard d'un mois, suite au refus du Parlement européen (PE) de valider deux nominations de commissaires, ceci après de longues auditions manifestement non conformes aux traités (Art 248 du TFUE). On a même vu des Etats définir un « portefeuille » de compétences qui devait être attribué à « leur » commissaire. Cette déviation a naturellement l'effet de renforcer le caractère intergouvernemental de l'UE.

L'attribution des compétences relève du seul président de la Commission et peut être remanié en cours de mandat. Il en a été ainsi lors du départ du commissaire irlandais Phil Hogan dont les compétences ont été attribuées au Letton Valdis Dombrovskis et non à la nouvelle commissaire irlandaise Mairead McGuinness d'où des titres de presse complètement inappropriés « l'Irlande perd le portefeuille du commerce ». (Giraud, Le dangereux précédent de l'affaire Phil Hogan, 2020)

La présidente avait été élue le 16 juillet d'une courte tête : 383 voix, le seuil étant de 374, compte tenu de la présence des députés britanniques. La Commission en tant que collège était élue le 27 novembre par 461 voix pour et 157 contre.

Ces difficultés de nomination ont été imputables à l'opposition du Conseil européen à se dessaisir (Art 17 § 7) de son droit de proposition du président au profit du PE, principe dit du Spitzenkandidat inauguré en 2014 avec Jean-Claude Juncker. On observera qu'un an après, le principe du Spitzenkandidat refait surface et que simultanément le PE a refusé l'établissement de listes transnationales pour les élections de 2024.

Un programme ambitieux frappé en plein vol

La nouvelle présidente s'est affirmée immédiatement comme à la tête d'un Commission géopolitique. Il y a un an, elle avait fait une promesse aux Européens : celle d'être courageux et audacieux, chaque fois que sera constatée la nécessité d'agir au niveau de l'Union. Le pacte vert et l'innovation numérique constituaient les deux grandes directions de la nouvelle Commission sans renoncer aux politiques traditionnelles comme la Politique agricole mais qu'il fallait, comme d'autres, « verdir ».

Et puis le coronavirus est arrivé. Dans un premier temps les Etats ont pris des mesures nationales, fermé leurs frontières, ce fut le temps du chacun pour soi. En effet comme le démontre Luuk Van Middelaar (Van Middelaar, 2018), le système institutionnel européen n'est pas fait pour gérer les crises, c'est un système juridique de temps calme. Si une crise se produit, il appartient aux Etats séparément ou en coopérant d'y faire face. N'oublions pas que le Mécanisme européen de Stabilité né de la crise monétaire, relève d'un traité international spécifique que Jean-Claude Juncker n'a pas réussi à faire intégrer dans l'architecture de Lisbonne.

On a donc commencé à critiquer la Commission pour ne pas prendre des initiatives pour lesquelles elle n'était pas compétente. Cependant elle a réagi avec le soutien variable du Conseil européen et du PE. Les principes du traité de 2012 sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) ont été mis en sommeil de même que nombre de principes d'aide publique aux entreprises. La Commission a agi pour obtenir et distribuer les équipements de protection, rapatrier les Européens bloqués et garantir l'accès à un futur vaccin.

Comme l'expose le rapport sur l'année 2020 (Commission, 2020) l'étape suivante a consisté à relancer l'économie. « NextGenerationEU, le plan de relance proposé par la Commission, approuvé par le Conseil européen, puis soumis au Parlement européen et à tous les États membres, marque une nouvelle avancée dans l'histoire de l'UE. »

Le problème est que ce plan de relance coïncide avec la mise au point du Cadre financier pluriannuel CFP (2021-2027) auquel il a été malencontreusement lié et par là-même mis en péril.

Au cours de cette période on a vu le Conseil européen, créé par Valéry Giscard d'Estaing, prendre l'essentiel des décisions. Alors que l'article 15 § (TUE) précise qu'il donne des impulsions et n'exerce pas de fonction législative, il a agi en violation des traités comme l'analyse Jean-Guy Giraud (Giraud, Le Conseil européen : un "souverain" auto-proclamé à la dérive, 2020).

La situation a été compliquée par la présidence tournante exercée par l'Allemagne. Angela Merkel a souvent laissé Charles Michel, le Président du Conseil européen dans l'ombre. Une illustration non anecdotique nous est donnée par l'établissement du CFP. Le 21 juillet, après cinq jours de négociations, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement trouvèrent un accord pour le futur CFP assorti d'un plan de relance "Next generation EU" (NGEU) de 750 Milliards, rabotant quelque peu la proposition faite en mai par la Commission.

Cet accord réduisait à peu de choses l'Europe de la santé, amputait des crédits Erasmus+ et rayait l'essentiel des financements relatifs à la Défense. La réaction du Parlement a été très hostile et c'est la présidente du Conseil de l'Union qui a sermonné le Président du PE, David Sassoli, pour lui rappeler que le compromis sur ce CFP avait été très difficile à obtenir, que le PE n'avait le droit que de l'approuver ou de le rejeter mais nullement de l'amender. Finalement le PE a obtenu quelques concessions pour lui permettre de sauver la face. Dans toutes ces tractations, la Commission a joué un rôle de conciliation, probablement au prix de quelques entretiens Merkel – von der Leyen.

L'image de la présidente

Au moment du choix de la présidente, la presse allemande n'avait guère été tendre avec la candidate soutenue par Emmanuel Macron auquel s'était ralliée Angela Merkel. « Un choix totalement absurde titrait le Merkur (Schier, 2020). Une bonne partie de la presse allemande soutenait la candidature de Manfred Weber et accablait la Ministre de la Défense dont la successeure n'est guère plus populaire.

Un an après, la presse d'outre-Rhin et ses lecteurs ne sont guère plus tendres mais estiment qu'elle a été sauvée par la crise et qu'elle a su démontrer une certaine capacité de réaction.

Côté France, l'image de la présidente serait plutôt favorable, le fait qu'une femme médecin et mère de famille nombreuse accède à ce poste constitue un facteur positif. Enfin lorsque l'ancienne élève de l'Ecole européenne de Bruxelles s'exprime en français, elle gagne des points.

Certains pensent qu'elle utilise trop l'anglais, c'est le cas de Jean Quatremer, correspondant de Libération à Bruxelles, très présent sur les écrans de télévision. Mais qu'aurait-il dit si Manfred Weber avait été choisi ? Il reproche à la Présidente de trop travailler, enfermée dans son studio du 13ème étage du Berlaymont. Elle devrait, selon lui, être plus présente dans les médias (avec les journalistes) et sa créativité lui inspire ce tweet « La présidente s'est affirmée comme une présidente virtuelle au point que certains en arrivent à douter de son existence ». Quand on songe aux mètres de dossiers sur lesquels elle a dû travailler, les réunions tenues, une telle saillie est malvenue. Quant à l'activité des vingt-six autres membres de la Commission, nous renvoyons à l'intéressant dossier réuni par Politico (Varii_auctores, 2020).

Présidente pendant la présidence tournante de l'Allemagne dirigée par une chancelière dont elle avait été la ministre, Ursula von der Leyen a dû faire face à des événements sans précédent. Il conviendra d'analyser à la fin de l'année 2021, après des présidences portugaise et slovène (dont le Premier Ministre avait félicité Trump pour sa réélection), quels furent les effets de cette concordance. Une autre simultanéité aura lieu au premier semestre 2022 avec une présidence française coïncidant avec la campagne électorale présidentielle.

L'année qui vient de s'écouler montre l'inadéquation entre l'architecture du système européen et l'évolution du monde avec le départ effectif des Britanniques, un nouveau président américain, une Chine qui vient de réunir 2 milliards d'habitants dans une zone de libre-échange. On peut craindre hélas que la Commission pour l'avenir de l'Europe, si elle arrive à se constituer, ne provoquera pas le saut nécessaire. Même si la chancelière a déclaré que la modification des traités ne devait pas être un tabou, les oppositions seront telles que la probabilité de réussite est ténue. On voit par exemple le Conseil européen vouloir en choisir le président et surtout ne pas retenir Guy Verhofstadt, un fédéraliste, impensable. Il faut que quelques grandes voix émergent du PE pour rendre possible ce qui est nécessaire.

Références

auctores, v. (2020). The von der Leyen Commission end-of-year report card. Bruxelles: Politico.

Commission. (2020). Etat de l'Union 2020 - La Commission von der Leyen: bilan de la première année. Bruxelles: Office des publications de l'Union européenne.

Giraud, J.-G. (2020, octobre 12). Le Conseil européen: un "souverain" auto-proclamé à la dérive. Questions d'Europe - Fondation Robert Schuman(574).

Giraud, J.-G. (2020, août 28). Le dangereux précédent de l'affaire Phil Hogan. Les amis du Traité de Lisbonne. Retrieved from https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/le-dangereux-pr%C3%A9c%C3%A9dent-de-l-affaire-phil-hogan

Giraud, J.-G. (2020, juillet 23). Le plan de relance de l'UE: un saut fédéral très relatif. Les amis du Traité de Lisbonne.

Schier, M. (2020, 7 16). EU-Chefin von der Leyen? Das ist völlig absurd. Merkur. Retrieved from https://www.merkur.de/politik/eu-chefin-von-leyen-ist-vollkommen-absurd-12761191.html

Van Middelaar, L. (2018). Quand l'Europe improvise. Dix ans de crises politiques. (D. Cunin, Trans.) Paris: Gallimard.

Les collectivités locales et régionales au cœur de la démocratie participative par Alain Réguillon

Les collectivités veulent davantage être associées à l'élaboration des politiques européennes. Elles demandent également une meilleure considération pour les régions transfrontalières et leurs habitants.

Deux initiatives, prises en 2020, appellent à reconsidérer la construction européenne qui doit davantage se faire par la base en associant et en facilitant la vie des citoyens.

La première est une **Déclaration de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers** qui souligne que les régions transfrontalières sont au cœur de l'Europe de demain ; elles couvrent 40% de son territoire, abrite 30% de la population (150 millions de personnes) et accueillent près de 2 millions de travailleurs frontaliers. La pandémie et la fermeture soudaine des frontières ont porté un réel préjudice, tant aux travailleurs qu'aux entreprises les employant. Bien que dans un espace de libre circulation, les obstacles persistent tant en termes administratifs, de santé, d'emplois ou de déplacement, compliquant leur vie quotidienne.

Les régions transfrontalières demandent aux institutions européennes et aux États de prendre des mesures sérieuses de politiques publiques européennes et nationales prenant pleinement en compte les spécificités des Régions transfrontalières. Il faut que les pouvoirs publics transfrontaliers disposent de pouvoirs appropriés et de ressources spécifiques, bénéficiant aussi de procédures accélérées pour eux-mêmes et leurs groupements transfrontaliers afin de mettre en œuvre leurs projets. En cela, il se réfèrent au chapitre consacré à la coopération transfrontalière inscrit dans le Traité d'Aix-la-Chapelle signé le 22 janvier 2019 entre l'Allemagne et la France.

Parmi leurs nombreuses revendications, elles demandent un cadre efficace pour la mise en œuvre des services publics transfrontaliers, une levée de tous les obstacles juridiques et administratifs à la libre circulation que pourrait faciliter la création d'un observatoire transfrontalier pour recenser et supprimer les obstacles transfrontaliers ; elles demandent aussi d'être associées activement à toutes les phases de la mise en œuvre du pacte vert et des politiques stratégiques de l'Union.

La seconde est un avis rendu en octobre 2020 par le Comité européen des Régions : ***« Les collectivités locales et régionales en dialogue permanent avec les citoyens ».*** Cet avis s'inscrit dans la filiation d'un précédent de 2018 ! « Réflexions sur l'Europe : la voix des collectivités locales et régionales pour redonner confiance aux citoyens ».

La démarche du CEdR est de veiller à ce que les institutions européennes, mais aussi les Etats ne travaillent plus sans ignorer le point de vue des collectivités et des citoyens. Le vœu du Comité européen des Régions est d'instaurer un mécanisme structurel à long terme pour la participation des citoyens à l'élaboration des politiques de l'Union. Il rappelle que la construction de l'Union doit se faire par la base. Pour cela il y a lieu que les citoyens perçoivent et comprennent les changements que les politiques européennes amènent dans leur quotidien. Le CEdR se prononce pour une démocratie participative qui vienne renforcer la démocratie représentative.

Cet avis met en relief le principe fondamental de la subsidiarité. Agir au niveau local et régional, pour recueillir l'avis des citoyens et des collectivités et pour la mise en œuvre des politiques européennes par un renforcement de la délégation au plus près des citoyens, c'est le meilleur moyen de redonner confiance en la nécessité de voir perdurer et se renforcer l'Union européenne.

L'État français, particulièrement jaloux de ses prérogatives et de son centralisme, doit évoluer dans la façon de concevoir et de mettre en œuvre sa gouvernance. La subsidiarité n'est pas seulement valable à l'échelle de l'Union, elle doit l'être avant tout au niveau national.

Qu'il s'agisse des régions transfrontalières ou du Comité européen des Régions, les deux instances insistent pour que les collectivités soient associées au grand débat sur l'avenir de l'Europe et qu'à travers elles, avec tous les acteurs associatifs et de la société civile, les citoyens y soient pleinement impliqués.

Les associations qui sont parties prenantes à la publication de cette lettre participeront activement à ce débat dans l'esprit de ce qu'attendent les Régions transfrontalières et le Comité européen des Régions.

Hommage à un Européen de cœur et de raison

Valéry Giscard d'Estaing : un Européen convaincu, visionnaire et efficace. Par Alain Malégarie

« L'idéal européen perd un de ses fondateurs », selon Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale. C'est la meilleure formule que j'ai entendue parmi les innombrables hommages après le décès de Valéry Giscard d'Estaing, le 2 décembre 2020, des suites de la Covid-19, à l'âge de 94 ans.

Élu Président de la République à 48 ans, extrêmement brillant, intelligent et visionnaire, il a profondément modernisé la France de De Gaulle et de Pompidou. Il relança brillamment aussi, la construction européenne.

Dommage que, sur la forme, il fut si arrogant, si « aristo », si méprisant à l'égard de ses opposants politiques, si égocentrique. Avec des erreurs qui lui ont coûté cher (en 1981) comme l'affaire lamentable des « diamants de Bokassa », et peut-être aussi de la naïveté dans la gouvernance comme « faire peuple » lors de dîners chez l'habitant, ou bien lorsqu'il s'était fâché avec Jacques Chirac en 1976, qui participa aussi à son échec électoral en 1981.

Le contexte économique et géopolitique (double crise du pétrole en 1974 et 1979, avec pour effet le quadruplement du prix du pétrole, et une sérieuse crise économique et sociale, avec un taux de chômage à deux chiffres et une forte inflation) contribuera également à sa défaite pour un second mandat.

Mais l'Histoire retiendra qu'Il a beaucoup modernisé la France, avec la légalisation de l'IVG, la majorité civile à 18 ans, le divorce par consentement mutuel. Il a mis fin à la tutelle de l'Etat sur la télévision publique. Bye bye l'ORTF. Il a aussi permis le droit de saisine, par les députés, du Conseil constitutionnel. Gros progrès démocratique. Il fut le premier président à se rendre en Algérie depuis l'indépendance.
Après l'Elysée, Il fut un vrai battant à la présidence de la Région Auvergne, et fut même le seul président à avoir fait un retour à l'Assemblée nationale (en 1993), ce dont les députés lui savent gré. On n'a jamais revu Sarkozy ou Hollande, après leur mandat de président, revenir « simplement » à l'Assemblée nationale.

Et il a pesé aussi de tout son poids politique pour la création du site de Vulcania, parc d'attraction à vraie visée scientifique.

Il est également rentré à l'Académie française

L'Histoire retiendra aussi qu'il a été un acteur-clé de la construction européenne, avec la création, en 1979, du Système Monétaire Européen (SME), avec Helmut Schmidt, le serpent monétaire européen, cet ancêtre de l'euro. Le SME mit fin au désordre monétaire dû à l'instabilité des monnaies et à de fortes dévaluations. Il est aussi l'instigateur du Conseil européen, la réunion des Chefs d'Etat et de gouvernements, toujours avec le concours de Helmut Schmidt. Ce fut un vrai « couple » franco-allemand efficace (comme le sera aussi le couple Mitterrand-Kohl, qui permit la concrétisation et l'avènement de la monnaie unique).

On lui doit aussi la création de l'Agence spatiale européenne. Il a œuvré pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel, en 1979. Il a aussi défendu et introduit le principe de subsidiarité, principe clé de la gouvernance européenne. Après l'Elysée, il sera élu député européen en 1989, et le restera jusqu'en 1993.

En 2002, il prend la présidence de la « Convention sur l'avenir de l'Europe », avec une grande ambition, celle de rédiger un « Traité établissant une Constitution pour l'Europe » avec la participation effective de la société

civile et des citoyens. Mais l'échec en mai 2005 du référendum français, suivi par un refus hollandais, a définitivement rejeté ce projet.

Le « bilan » global de l'action politique de VGE est largement positif. Après lui, on n'a pas pu faire de la politique ou conduire le pays « comme avant ». Même s'il reste encore bien des progrès à faire ! Grâce à sa stature internationale, il a remis la France sur la scène européenne et internationale. Il aura œuvré toute sa vie pour l'unité européenne. Jamais par idéologie, toujours avec un grand pragmatisme. Je ne citerai qu'une seule phrase : « Si nous voulons encore jouer un rôle dans le monde, nous ne pouvons plus tout faire seuls ».

Il reste, à ce jour, avec François Mitterrand, un des deux seuls présidents de la République profondément européens, et qui auront su faire progresser énormément la construction européenne. Pour moi, ce bilan est à saluer.

Valéry Giscard-d 'Estaing pour une Europe puissance par Alain Réguillon

Alain Malégarie l'a évoqué, VGE est l'un des artisans les plus engagés, les plus talentueux, les plus visionnaires de la construction européenne.

Mais loin d'avoir été, il reste, malgré l'échec du projet de traité portant constitution pour l'Europe, le meilleur défenseur, le meilleur avocat d'une Europe puissance.

Et pour comprendre cette approche, il n'hésite pas à situer l'Europe en la plaçant dans un contexte mondial. Face à la Chine, face aux Etats-Unis-d 'Amérique, il plaide pour une organisation européenne de type fédéral, plus intégrée, plus unie, autour d'un nombre restreint de pays.

Pour ce faire, il imagine une Conférence de pays désireux d'aller plus vite, d'aller plus loin autour d'un vrai projet politique. Le ciment de cette union régénérée passe par des impôts uniques -TVA, impôts sur le revenu et sur les sociétés- adoptant la même discipline en matière de dépenses.

Pour cela, dit-il, il faut un Trésor européen qui émette de la dette au nom de tous : *« les bons du trésor Europe »* seraient les plus demandés au monde ».

Il ne manque pas de rappeler que l'Europe est aujourd'hui un bateau ivre, malgré ses atouts, qui n'a pas de capitaine ; que le Traité de Maastricht, qui fut bien préparé -saluant, selon son expression : *« l'excellent Jacques Delors »*- prévoyait une politique étrangère et de défense commune que les Etats n'ont pas respectés, éliminant l'Europe des grandes crises internationales en Syrie, en Ukraine, en Irak…et nous pourrions ajouter, aujourd'hui, dans le Caucase et en Turquie ; que l'euro ne pouvait fonctionner seul et qu'il devait s'adosser à une politique économique commune. Or on n'a pas imaginé le gouvernement qui la piloterait !

Fort de ces constats, VGE est partisan d'un changement des institutions. Pour diriger cette nouvelle « Europa » il propose un directoire composé de représentants des gouvernements des pays membres et d'un président élu, dans un premier temps par ses pairs, dans un deuxième temps par le congrès des peuples d'Europe.

Sa conviction est que si cette réforme n'aboutit pas d'ici à 2040, l'Europe deviendra une zone de libre-échange, de tourisme international, rien de plus. Elle ne sera plus une puissance qui défendra ses valeurs dans le monde, ni portera son propre message.

Cette vision pose les bases d'une Europe fédérale, puissance d'équilibre dans un monde qui risque demain d'être dominé par la Chine et l'Asie.

En cela, le projet du président Giscard-d 'Estaing rejoint les préoccupations que j'évoque dans l'éditorial. Il faut une Europe puissance, mais sans alliés occidentaux et sans réforme profonde des Nations-Unies, elle ne pèsera guère dans le concert politique international.

Aux portes de l'Europe

Haut-Karabakh, le jeu dramatique de la Russie et de la Turquie par Alain Réguillon

Le 27 septembre, un nouveau conflit éclate entre l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh soutenu par l'Arménie. Après une guerre très meurtrière -plus de 30 000 victimes- entre 1988 et 1994, cette partie du Caucase vit sous le régime d'un cessez-le-feu toujours très fragile et émaillé de nombreux incidents. L'origine du différend remonte à 1921 lorsque les Soviétiques décident de rattacher à l'Azerbaïdjan musulman ce territoire pourtant majoritairement peuplé d'Arméniens chrétiens. S'ensuivi une discrimination constante des populations arméniennes. La perestroïka donne espoir à ce peuple de retrouver autonomie et dignité.

Las, il n'en est rien et c'est par les armes qu'une tentative de règlement s'ébauche, le Haut-Karabakh proclamant son indépendance en 1991 en créant la République d'Artsakh. A noter que cette république n'est aujourd'hui reconnue par aucun pays, y compris par l'Arménie sans le soutien de laquelle elle ne pourrait subvenir à ses besoins. Lorsque l'accord de cessez-le-feu intervient en 1994, un groupe dit de Minsk coprésidé par la Russie, les Etats-Unis et la France est mis en place au sein de l'OCDE pour trouver une solution pérenne à cette situation antagoniste. Ses tentatives sont toujours vaines.

Dans ce nouveau conflit, il faut probablement voir le jeu ambigu de la Russie et de la Turquie qui, en opposition sur le terrain de la Syrie et de la Lybie, sont malgré tout dans une relation de partenariat dont le rapport de force reste la règle. Bien que membre de l'OTAN, la Turquie n'en achète pas moins de l'armement russe et convient de contrats importants pour l'importation de gaz. Alors, en difficulté en Syrie et en Lybie, la Turquie fait diversion en ouvrant un nouveau front dans le Caucase. Le président Erdogan qui a des velléités de s'ériger en leader des turcophones et des musulmans veut ainsi faire pression sur la Russie, non pour déclencher une confrontation, mais pour marquer des points dans les échanges autour des questions syrienne et libanaise. Des hélicoptères, des avions de chasse et 600 mercenaires acheminés depuis la Syrie sont la contribution de la Turquie au soutien qu'elle apporte à l'Azerbaïdjan.

La Russie quant à elle entretient un jeu malsain entre les deux belligérants. Membre de l'organisation de sécurité collective (OTSC), alliance politico-militaire dirigée par Moscou, l'Arménie devrait recevoir un soutien franc de la Réussie qui dispose de deux bases militaires dans le pays. Mais voilà, cette dernière vend aussi des armes à l'Azerbaïdjan et ce conflit est favorable au complexe militaro-industriel russe !

Le président Poutine ne peut cependant pas trop jouer avec le feu, ce que semble plus enclin à faire son homologue Turc. C'est pourquoi après avoir convoqué les deux ministres des affaires étrangères Arménien et Azéris un accord est intervenu le 10 novembre, gelant la situation sur le terrain, ce qui permet à l'Azerbaïdjan de récupérer quelque 13% du territoire du Haut-Karabakh. 1960 militaires russes vont être déployés sur la ligne de front durant 5 ans pour garantir la bonne exécution des accords et les populations arméniennes qui avaient fui les zones de combat pourront rentrer chez elles. Sauf que pour beaucoup, elles seront alors intégrées à la République azéri ce qui risque fort de les décourager au retour.

Et l'Union européenne dans tout cela ?

Comme beaucoup de pays, elle a appelé au cessez-le-feu, mais son rôle a peu contribué au règlement du conflit dont la Russie reste le maître du jeu. Elle a apporté une aide humanitaire importante et continuera à la fournir pour satisfaire aux besoins des populations civiles.

Le 19 novembre, elle adopte une déclaration demandant que toutes les parties respectent le cessez-le-feu, que les combattants étrangers de la région la quittent totalement et qu'elle est fermement opposée à l'usage de la force pour régler un différend. Elle réaffirme aussi son soutien au groupe de Minsk au sein de l'OCDE et qu'elle est prête à contribuer à un règlement durable et global du conflit.

Cette déclaration est également signée par 5 pays des Balkans, par la Moldavie, par l'Islande et les pays de l'AELE.

Mais voilà, faute d'une politique étrangère commune, elle ne pèse pas dans ce conflit, et, comme au Proche et moyen Orient, elle se contente de payer les dégâts.

Que fera-t-elle si demain M Erdogan décide de pousser ses pions expansionnistes vers les Balkans ?

Nicolas H. KOUZOUPIS

Président d'honneur de la Maison des Européens Lyon (MDEL) nous a quitté le 29 novembre 2020 à l'âge de 86 ans, emporté par le coronavirus.

Il fut un lecteur critique et bienveillant de la lettre d'actualité européenne.

Alain REGUILLON, accompagné d'une délégation de la MDEL, lui a rendu hommage en l'église de Marcy-l'Etoile le 4 décembre

Historien, enseignant, amoureux des livres, amoureux des arts, militant et voyageur infatigables, Nicolas Kouzoupis est un Européen engagé, un humaniste respectueux des autres. Comment définir un homme aussi complet, toujours curieux et d'un altruisme rare.

Pour les administrateurs et les adhérents de la Maison des Européens Lyon, dont il reste le Président d'honneur, il est celui qui permit en 2011 la fusion de cette maison dont il était alors le président avec une autre association, Europe Direct Rhône-Alpes que présidait le regretté Michel Morin.
Ces deux amis, ces deux complices entreprennent alors une tâche inédite, celle de conjuguer des talents pour mieux assurer le renouveau d'une Maison de l'Europe à Lyon plus attentive à l'attente d'information de nos concitoyens. Ils ont voulu que cette Maison soit aussi celle des Européens, lui donnant ainsi une dimension citoyenne. C'était leur façon de souligner combien les femmes et les hommes ont toujours eu de l'importance à leurs yeux.

La citoyenneté européenne devait être au centre des actions de la Maison de l'Europe et des Européens ; elle le demeure aujourd'hui.

Nicolas devient alors le président d'honneur de la « Nouvelle maison ». Mais loin de se contenter de l'avoir refondée, il continue à assurer des conférences, à en organiser d'autres ; il est aussi le fondateur du salon des artistes européens, salon que nous réorganiserons en témoignage de notre fidélité.

Il y aurait encore tant à dire de cette personnalité attachante qui a marqué la vie lyonnaise par son engagement multiple dans de nombreuses associations. Cet altruiste manque déjà à beaucoup, mais son exemple reste et nous ne l'oublierons pas.

Il rejoint désormais les amis et administrateurs de la Maison des Européens Lyon Michel Morin et Jean-Luc Prevel décédés en 2017, Guy Plantier parti tragiquement cet été 2020. Ils étaient comme Nicolas, des militants que nous n'oublions pas non plus.

Alors en ces moments de douleur, mes pensées, celles des administrateurs et des adhérents de la Maison des Européens vont vers son fils, sa belle-fille et ses petits enfants dont il était si fier.
Nous leur disons notre peine profonde, les assurons de notre affection et leur adressons nos condoléances très attristées.

A Dieu Nicolas

Sommaire

L'édito : l'Amérique est de retour…et après ! Page 3

Politique extérieure

Relations transatlantiques UE/USA, enfin du renouveau ? Page 5

Le BREXIT : un accord de la dernière chance ? Page 10

Politiques européennes

L'Europe de la défense : une avancée avec l'euro drone Page 12

La lutte contre les violences faites aux femmes Page 13

Le nouveau pacte migratoire européen : des progrès mais pas de solidarité Page 16

L'UE se fâche enfin : pas d'Etat de droit, pas de fonds européens Page 18

France-Europe : des manquements dommageables

La rénovation énergétique : la France mauvaise élève de l'UE Page 21

Les médias français continuent à bouder les actions de l'UE Page 22

Du côté des institutions européennes

Une année agitée Page 25

Les collectivités locales et régionales au cœur de la démocratie participative Page 28

Hommage à un Européen de cœur et de raison

Valéry Giscard-d 'Estaing : un Européen convaincu, visionnaire et efficace Page 29

Valéry Giscard-d 'Estaing pour une Europe puissance Page 30

Aux portes de l'Europe

Haut-Karabakh, le jeu dramatique de la Russie et de la Turquie Page 31

Hommage à Nicolas KOUZOUPIS Page 33

Soutenez Presse fédéraliste, abonnez-vous à ses revues :

« Fédéchoses » pour le fédéralisme : 4 N° par an : 30 €
Carnet d'Europe, actualité européenne le devoir d'informer : 6 N° par an 20 €

Bon de commande :

Nom et prénom……
Adresse courriel……@……
Adresse postale……
……
……
……
……

Je m'abonne* :

1) Aux deux revues : 40 €
2) À Fédé choses : 30 €
3) À carnet d'Europe, actualité européenne : 20 €

Je commande* :

1) Les 4 N° de 10 ans d'actualité : 35 €
2) Le tome 1 : dettes souveraines : 10 €
3) Le tome 2 : migrations : 10 €
4) Le tome 3 : Marché intérieur et mondialisation : 15 €
5) Le tome 4 : UE : l'insuffisante intégration 5 €

Je règle par chèque à l'ordre de Presse fédéraliste pour un montant de ……

Et l'adresse à : Alain REGUILLON – 23, passage des Alouettes – 69008 –LYON

Je peux aussi régler par Paypal sur le compte de Presse fédéraliste

www.pressefederaliste.eu

Retrouver 10 ans d'actualité européenne à travers les recueils ci-dessous

Tome 1 -10 €
Dettes souveraines des États membres de l'Union européenne : la Grèce au milieu du chaos

Tome 2 – 10 €
Migrations : le dossier qui empoisonne l'Union européenne

Tome 3 – 15 €
Marché intérieur et mondialisation

Tome 4 – 5 €
Union européenne : l'insuffisante intégration !

Les 4 tomes 35 € au lieu de 40 €, frais de port inclus